

Observatoire *de la profession d'architecte*

2005

profession

stagiaires

formation

salaire

architectes

optimisme

satisfaction

marchés

engagement

Observatoire
de la profession d'architecte
2005

1

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE IFOP POUR L'OBSERVATOIRE DE LA PROFESSION D'ARCHITECTE

Fin 2004, le Conseil national de l'Ordre des architectes a décidé de mettre en place « un Observatoire de la profession » destiné à mieux connaître les pratiques, comportements et attentes des architectes.

En opérant la jonction des données du Tableau avec différentes informations économiques, entre autres celles de la MAF, qui font régulièrement l'objet de publications, l'Ordre dispose déjà d'un certain nombre de données statistiques soit directement, soit par l'intermédiaire d'autres organismes, par exemple :

- le nombre d'architectes inscrits (27 000 architectes et agrées en architecture inscrits sur environ 40 000 diplômés),
- la répartition géographique de la profession,
- la répartition par tranche et par sexe (profession majoritairement masculine),
- les modalités d'exercice (l'exercice à titre libéral restant le plus répandu),
- le bilan économique annuel des agences et la part d'intervention de l'architecte dans l'activité de la construction.

Mais au-delà de ces quelques éléments chiffrés, il était nécessaire de mieux appréhender la situation des architectes en France aujourd'hui : cerner leur vécu professionnel, leurs différentes pratiques du métier, l'image qu'ils ont de leur profession, leur perception des évolutions de façon à forger des politiques qui répondent au plus juste à leurs aspirations.

Dans cet esprit, l'Ordre a confié à l'Institut de sondage IFOP, le soin de mettre en place un dispositif d'enquête.

L'objectif n'a pas été de produire un sondage ponctuel sur la profession d'architecte vue par les architectes et d'en faire un événement médiatique, mais d'inscrire cet Observatoire dans la durée. Il sera donc complété et actualisé régulièrement.

Encadré dès le départ de l'étude par un comité de pilotage pour la rédaction du guide d'entretien et du questionnaire, l'IFOP a procédé en deux temps :

- une phase qualitative exploratoire à partir de 24 entretiens individuels approfondis, menés auprès d'architectes exerçant soit à titre individuel, soit en société dans les régions Ile-de-France, Nord - Pas-de-Calais et Rhône-Alpes.
- une enquête quantitative auprès d'un échantillon représentatif de 812 architectes.

L'enquête se divise en trois parties. Chacune est illustrée de *verbatim* (notés en italique) issus de l'étude qualitative. Ces *verbatim* reproduisent mot à mot le discours des personnes interrogées.

Identification des pratiques professionnelles : un optimisme mesuré

Les architectes, malgré les difficultés liées aux fluctuations de leur activité, semblent majoritairement optimistes sur leur situation professionnelle.

La santé économique des agences, qu'il s'agisse du nombre de commandes ou du chiffre d'affaires est meilleure pour les architectes structurés en société d'architecture, leur statut leur permettant de mutualiser les moyens et les risques. Elle est également plus forte en régions.

Cette partie apporte un éclairage sur trois points particuliers :

- Les salariés : nombre, répartition par métier et par statut, salaire net.

Une majorité d'architectes n'emploie aucun salarié. On note aussi que le statut de salarié qui peut apparaître comme rassurant et attractif pour certains libéraux, n'est pas nécessairement et systématiquement bien vécu de l'intérieur.

- Les étudiants en architecture accueillis en stage : nombre d'étudiants accueillis, rémunération moyenne, type de contrat.

Dans la plupart des cas, les architectes ont recours à une convention avec l'école d'architecture. 23 % ne bénéficient d'aucune rémunération ; 29 % perçoivent entre 200 et 400 euros ce qui justifie pleinement les propositions de l'Ordre des architectes dans le cadre de la réforme.

- La formation permanente : son suivi par les salariés et leur opinion sur son utilité.

La majorité des architectes fait suivre des formations à ses salariés (elles bénéficient davantage aux salariés du secteur public) ; ces formations sont unanimement jugées utiles.

Perception du métier : la fierté d'exercer un métier passionnant mais le sentiment d'une perte d'image sociale

Bilan de la situation professionnelle et image du métier :

Malgré les obstacles, les architectes sont très majoritairement fiers d'exercer un métier qu'ils aiment passionnément. Cependant, une courte majorité d'entre eux (55 %) encouragerait un proche à l'exercer.

Ils sont aussi pratiquement unanimes à considérer leur métier comme intellectuellement stimulant et socialement utile, même si seule une minorité d'entre eux continue à le considérer comme prestigieux.

Ce sentiment d'utilité sociale se retrouve d'ailleurs dans les missions que les architectes considèrent les plus caractéristiques de leur métier, puisqu'ils citent avant tout : la protection de l'environnement et le développement durable, suivie de la politique urbaine.

Néanmoins les difficultés rencontrées font qu'ils sont très majoritaires (surtout en Ile-de-France) à considérer leur profession comme de plus en plus dure à exercer. Ils sont d'ailleurs nombreux (un sur trois) à réclamer davantage de considération et de respect pour leur métier.

Parmi les difficultés rencontrées, sont mises en avant :

- les mutations subies par le métier et la dégradation de leur image auprès de certains acteurs de la filière,
- l'accroissement des responsabilités,
- l'impact des contraintes juridiques (permis de construire notamment),
- la fragmentation des missions et la spécialisation,
- l'importance des changements techniques,
- l'accès à la commande publique.

Image de l'Ordre : des progrès mais peut mieux faire

Contrairement aux idées reçues et malgré des faiblesses perçues dans ses actions, les architectes ont dans l'ensemble une image plutôt positive de leur Ordre.

Ainsi, une majorité (57 %) d'architectes estime que l'Ordre a su se moderniser et qu'il assume correctement son rôle de garant de la déontologie et d'information de la profession.

En revanche, la moitié seulement pense qu'il est un interlocuteur de référence face aux pouvoirs publics et une majorité (72 %) déplore qu'il ne défende pas suffisamment les intérêts de la profession.

Par ailleurs, on peut relever que les architectes attendent de l'Ordre tout d'abord une action de sensibilisation du grand public sur l'architecture (du type de la campagne que nous avons menée en 2002), puis une action pour la réforme du permis de construire et une meilleure prise en compte des petites structures.

En conclusion

On constate que cette étude est extrêmement riche d'enseignement. Véritable radioscopie de la profession, elle permet de disposer d'un état des lieux approfondi du ressenti des architectes sur leur situation professionnelle, des perceptions du vécu et des attentes à l'égard de leur métier et de ses évolutions.

Pour l'Ordre elle constitue une aide opérationnelle précieuse dans la conduite de ses actions, puisqu'elle permet de comprendre les leviers sur lesquels celui-ci doit s'appuyer lors de la mise en place de stratégies destinées à promouvoir ses projets, et au contraire des freins qu'il sera nécessaire de lever.

Le dispositif d'enquête sera bien sûr renouvelé et actualisé sur certains points régulièrement.

Je tiens enfin à remercier tout particulièrement les consoeurs et confrères qui n'ont pas ménagé leur temps pour répondre avec beaucoup de précision à cette enquête. C'est grâce à eux et à la qualité des membres du comité de pilotage que nous disposons tous aujourd'hui de cet « état de la profession ».

Paris, 1^{er} septembre 2005

Jean-François SUSINI

Président du Conseil national de l'Ordre

Étude réalisée pour : L'Ordre des architectes

Echantillon : Echantillon de **812 architectes**, représentatif de la population des architectes inscrits à l'Ordre et en activité.
La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, mode d'activité) après stratification par région.

Mode de recueil : Les interviews ont eu lieu par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées.

Dates de terrain : Du 25 au 29 avril 2005.

Les phrases en italique reproduisent mot à mot les propos des personnes interrogées lors de la phase qualitative ayant précédé l'enquête quantitative.

Comité de pilotage

Pour le Conseil national de l'Ordre
Dominique Gendre, conseiller national
Xavier Ménard, conseiller national
Isabelle Moreau
Christian Tardivon

Pour l'IFOP
Frédéric Dabi, directeur du département d'opinion publique
Damien Philippot, chargé d'études

SOMMAIRE

Structure de l'échantillon.....	9
Identification des pratiques professionnelles.....	11
La situation personnelle de l'architecte	
L'ancienneté.....	12
La fréquence des changements de statut.....	13
Le nombre de commandes fermes en 2004.....	14
Le chiffre d'affaires moyen au cours des trois dernières années.....	15
Les activités principales en 2004.....	16
Les donneurs d'ordre principaux en 2004.....	17
La participation à des concours publics d'architecture.....	18
La mise en place d'une démarche qualité.....	19
L'engagement d'une certification Iso ou Mpro.....	20
La part de l'activité à l'étranger.....	20
Le niveau d'optimisme concernant l'évolution de l'activité.....	21
⊙ Bilan sur la situation professionnelle des architectes.....	22
Zoom sur les salariés	
Le nombre de salariés.....	23
La répartition des salariés par métier et par statut.....	24
Le salaire mensuel net moyen en euros d'un architecte.....	25
La mise en place d'une comptabilité analytique.....	26
⊙ Bilan sur les salariés.....	26
Zoom sur les stagiaires	
Les étudiants en architecture accueillis en stage.....	27
Le nombre d'étudiants en architecture accueillis en stage.....	27
La rémunération moyenne des stagiaires.....	28
Le type de contrat passé avec un stagiaire.....	29
Zoom sur la formation	
Le suivi de formation par les salariés.....	30
L'opinion sur l'utilité des formations.....	31
⊙ Bilan sur les formations.....	32

Perception du métier	33
Bilan de sa situation professionnelle	
La satisfaction concernant la situation professionnelle.....	34
La satisfaction détaillée concernant la situation professionnelle	35
La fierté d'exercer le métier d'architecte.....	36
La disposition à conseiller le métier d'architecte.....	37
○ Bilan sur la satisfaction professionnelle.....	38
L'image du métier : regard interne et regard externe	
L'adhésion à différents éléments caractérisant le métier d'architecte	39
Les missions les plus caractéristiques du métier d'architecte	40
Le sentiment sur l'évolution du métier au cours des dernières années.....	41
L'évolution de l'image du métier d'architecte auprès de différents acteurs.....	42
○ Bilan sur l'image du métier.....	43
Les changements du métier et l'impact personnel perçu	
L'impact de différentes évolutions sur le métier d'architecte	44
L'impact des PPP sur la situation de différents acteurs.....	46
L'opinion sur les concours publics.....	47
○ Bilan sur les changements du métier et l'impact personnel perçu.....	48
Image de l'Ordre des architectes.....	49
L'image de l'Ordre des architectes.....	50
L'image détaillée de l'Ordre des architectes	51
Les priorités assignées à l'Ordre	53
L'opinion sur l'extension du Conseil de l'Ordre à d'autres personnes que les architectes élus.....	54
L'expérience d'un contact avec l'Ordre au cours des douze derniers mois.....	55
○ Bilan sur l'Ordre.....	56
Les souhaits pour l'avenir.....	57

Structure de l'échantillon

Sexe	Ensemble (%)
Homme	83
Femme	17

Age	
Moins de 40 ans	26
De 40 à 49 ans	36
De 50 à 59 ans	26
50 ans et plus	12

Région	
IDF	36
Province	64

Mode d'exercice	
A titre individuel	60
En tant qu'associé dans une agence	20
Salariés	20
En tant que salarié dans une agence	10
En tant que salarié dans une administration	10

Identification des pratiques professionnelles

LA SITUATION PERSONNELLE DE L'ARCHITECTE

L'ancienneté

Question : Depuis combien d'années exercez-vous le métier d'architecte ?



Moyenne 18 ans

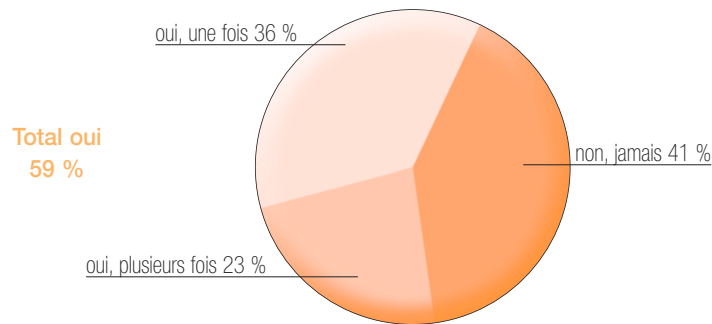
Si l'ancienneté moyenne est de 18 ans, on relève toutefois des disparités, notamment en fonction du statut :

- les architectes exerçant à titre individuel ont en moyenne 19 ans d'ancienneté, et ceux qui sont associés dans une agence 16 ans.
- les salariés ont une ancienneté moyenne de 13 ans lorsqu'ils travaillent en agence, et de 20 ans pour ceux qui sont dans une administration.

On note également une moyenne plus faible pour les femmes (14,5 ans).

La fréquence des changements de statut

Question : Depuis le début de votre carrière, vous est-il arrivé de changer de statut ?



Deux tiers des femmes (66 %) ont déjà changé de statut, contre 57 % des hommes.

Les architectes en Ile-de-France ont davantage tendance à changer de statut qu'en régions (62 % contre 57 %).

Il existe également des clivages marqués en fonction du mode d'exercice :

- Les architectes étant associés dans une agence sont très nombreux à avoir changé de statut (77 %), l'association étant souvent perçue comme une évolution dans la carrière ou un vecteur de consolidation de l'activité.

*« Le cabinet marche bien, les perspectives d'évolutions sont fortes.
J'espère un jour être associé ici. »
(Moins de 40 ans, salarié - Rhône-Alpes)*

*« On est en libéral mais on est deux et c'est plus sain de mutualiser tout,
ça nous rassurera sur la viabilité de l'affaire »
(40-60 ans, individuel - IDF)*

- Ceux qui exercent à titre individuel ne sont en revanche que 50 % à avoir changé, contre 62 % des salariés en agence et 72 % des salariés en administration.

LA SITUATION PROFESSIONNELLE DE L'ARCHITECTE

Le nombre de commandes fermes en 2004

Question : Quel est le nombre de commandes fermes reçues par votre agence en 2004 ?



Base : aux individuels et associés, soit 80 % de l'échantillon

Moyenne 14,5 commandes

Les architectes associés dans une agence reçoivent en moyenne plus de commandes fermes que les indépendants (21 contre 12), chacun apportant ses clients, ce qui accroît le nombre de projets.

« Mon associé et moi-même, nous travaillons depuis des années pour des clients que j'ai apportés, qu'il a apportés de son côté. Je ne vois pas comment je ferais seule, comment j'aurais pu faire. »
(40-60 ans, associé - IDF)

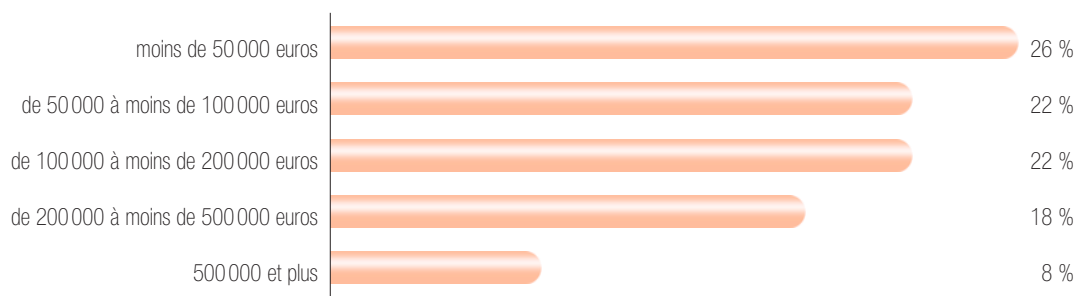
Le nombre de commandes fermes s'accroît aussi logiquement avec l'ancienneté, passant de 12 pour les interviewés ayant moins de 5 ans d'ancienneté à 16 pour ceux qui ont plus de 30 ans d'expérience.

Il est plus important en régions, où la concurrence est généralement moins forte, qu'en Ile-de-France (17 contre 10).

Cette moyenne est plus élevée parmi les entreprises employant le plus de salariés (23 pour les agences ayant 4 à 6 salariés contre 9 pour celles qui n'en ont pas), le nombre de projets à traiter conditionnant pour une part les capacités d'embauche de la société. Le nombre de commandes est également corrélé au chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires moyen au cours des trois dernières années

Question : Quel a été le chiffre d'affaires annuel moyen hors-taxes de votre agence au cours des trois dernières années ?



Base : aux individuels et associés, soit 80 % de l'échantillon

Moyenne 234 020 euros

Le chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des trois dernières années est beaucoup plus important pour les associés (471 611 €), que pour les individuels (143 150 €), ces derniers témoignant fréquemment de leur inquiétude sur les fluctuations de leur activité.

« Depuis mai 2000, toujours très angoissé, ça fait 2 ans. Le chiffre qu'on a fait cette année, on ne sait pas si on l'aura l'an prochain. Je pense que tous les libéraux, on fait du yoyo. » (Moins de 40 ans, individuel - IDF)

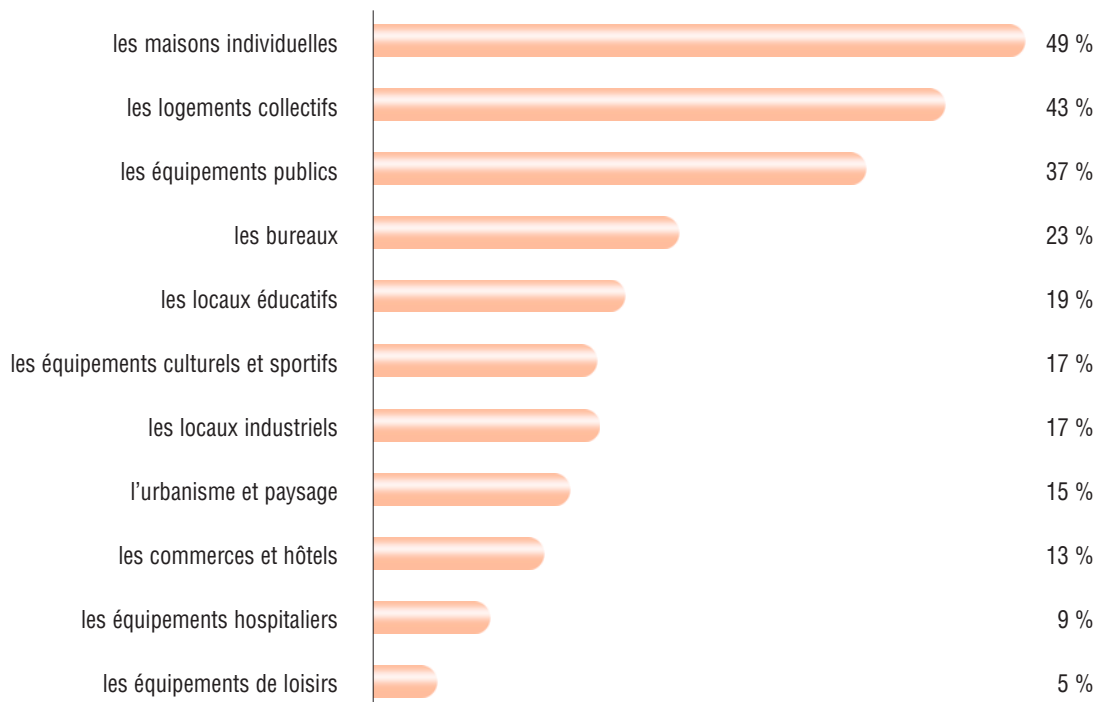
A l'instar du nombre de commandes, ce chiffre est plus élevé en régions (258 192 €) qu'en Ile-de-France (188 596 €), ce qui confirme une meilleure santé économique des personnes exerçant cette profession en régions.

« La province, c'est un milieu moins attaqué. Ceux qui sont partis en province ont souvent bien réussi » (40-60 ans, salarié - IDF)

Cette moyenne est très logiquement plus élevée dans les grosses agences qui emploient plusieurs salariés (454 485 € pour les agences ayant 4 à 6 salariés contre 95 016 € pour celles qui n'en ont pas). Il en va de même pour les architectes ayant le plus d'ancienneté 424 668 € pour ceux qui exercent depuis plus de 31 ans contre 196 650 € pour ceux qui débutent), avec une relative stabilité du chiffre d'affaires entre 10 et 30 ans d'ancienneté.

Les activités principales en 2004

Question : Parmi les activités suivantes, quelles sont les trois qui vous ont le plus occupé en 2004 ?



Le statut intervient fortement dans la hiérarchie des activités principales des architectes interviewés :

- Près des deux tiers des individuels s'occupent des maisons individuelles (63 %).

*« J'ai deux domaines d'application : les particuliers et le logement social avec une maîtrise d'ouvrage publique. Les deux ont du sens »
(40-60 ans, individuel - IDF)*

- Les associés s'occupent principalement des logements collectifs (60 %), mais ils sont également nombreux à travailler sur les équipements publics (44 %).
- Les salariés d'administration sont naturellement très fortement tournés vers les équipements publics (66 %), les équipements culturels et sportifs (35 %), ainsi que l'urbanisme et le paysage (32 %).

Ces activités varient également selon la région, ce qui peut aisément se concevoir du fait de la répartition des logements et des infrastructures sur le territoire :

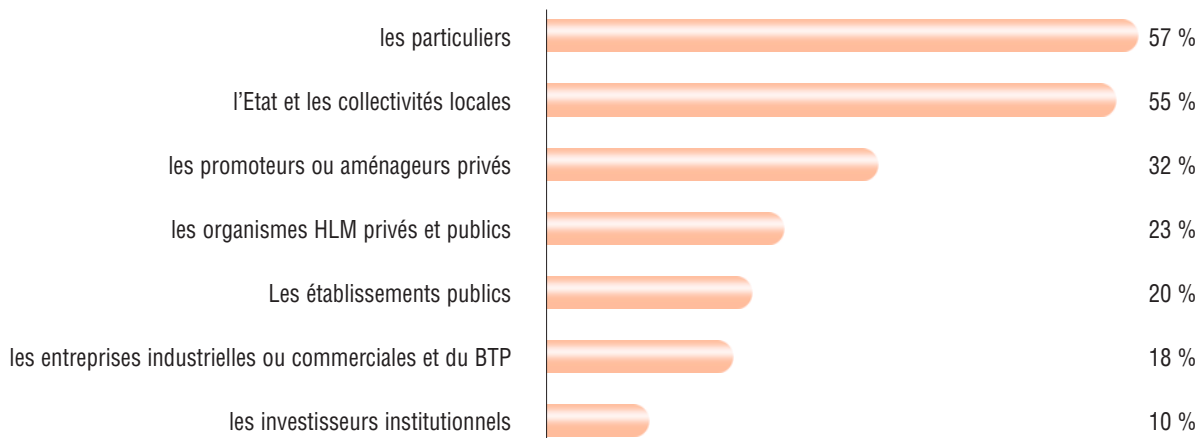
Les architectes d'Ile-de-France travaillent davantage qu'en régions sur les logements collectifs (47 % contre 44 %) et les bureaux (26 % contre 21 %).

*« Je fais que du logement, ça me plait pas mal
mais j'aimerais bien faire autre chose. »
(Moins 40 ans, salarié - IDF)*

Les architectes de province s'occupent plus fréquemment des maisons individuelles (51 % contre 44 %), des équipements publics (40 % contre 30 %), ou des locaux éducatifs (21 % contre 15 %).

Les donneurs d'ordre principaux en 2004

Question: Parmi les donneurs d'ordre suivants, quels sont les trois pour lesquels vous avez le plus travaillé en 2004 ?



La hiérarchie des trois principaux donneurs d'ordre est différente selon le mode d'exercice :

Près des trois quarts des architectes exerçant en individuel citent les particuliers (72 %).

*« Avec les particuliers, c'est là que je fais le plus d'architecture, le sens passe par l'autre, ses contraintes et les qualités qu'il veut. Transformer de la pensée en espace, mais il y a des contraintes budgétaires et de temps d'où frustrations. On s'en prend plein la gueule mais on accepte »
(40-60 ans, individuel - IDF)*

Les interviewés qui sont associés dans une agence citent davantage l'État et les collectivités locales (64 %) et les promoteurs ou aménageurs privés (45 %).

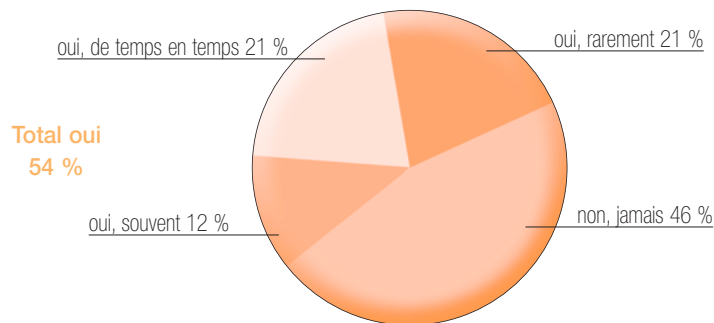
L'ancienneté influe sur les réponses données: les particuliers sont ainsi mentionnés par deux tiers des architectes exerçant depuis moins de 5 ans (68 %) contre la moitié pour les plus expérimentés (51 %). Les débutants travaillent également davantage avec les promoteurs (37 %) que leurs aînés (23 %).

*« Maintenant, ça commence à remonter, je le sens dans la confiance qu'on nous fait dans le boulot, je travaille avec des promoteurs privés, tu vois que les gens t'en demandent beaucoup... ça veut dire qu'ils sont reconnaissants de ce qu'on peut apporter sur l'ensemble d'une opération. »
(Moins 40 ans, salarié - IDF)*

Les plus grosses structures, réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 euros, **sont celles qui ont le plus de relations avec les collectivités locales (83 %), vraisemblablement du fait d'une plus forte participation aux concours publics.** La majorité travaille aussi avec des promoteurs (58 %).

La participation à des concours publics d'architecture

Question : Au cours de ces dernières années, avez-vous participé à des concours publics d'architecture ?



La participation aux concours publics décroît avec l'âge. Elle concerne ainsi 66 % des architectes ayant moins de 40 ans contre 46 % de ceux âgés de plus de 60 ans, probablement du fait d'un sentiment assez répandu de biais dans les décisions des jurys qui se confirme avec l'expérience et des nombreuses contraintes pour monter les dossiers.

*« Les concours, initialement, c'était censé être un moyen de promotion mais aujourd'hui, vous ne faites plus de concours. La procédure adaptée est la plus méchante, on vous demande juste des moyens, des références et un coût et après il n'y a aucune transparence sur les décisions prises. »
(40-60 ans, salarié - IDF)*

Plus des trois quarts des architectes exerçant en tant qu'associés ont participé à des concours au cours des dernières années (77 %), contre à peine la moitié des individuels (52 %). Les structures réalisant les chiffres d'affaires les plus élevés sont quant à elle 92 % à y avoir pris part. Ces chiffres s'expliquent par la nécessité d'avoir atteint une certaine taille pour être sélectionné.

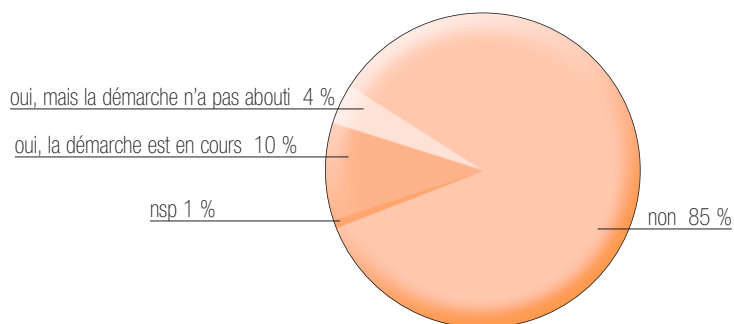
*« Nous sommes une structure qui compte 11 architectes. Dans la région, nous sommes gros et nous travaillons uniquement sur de gros sujets. On gagne beaucoup de concours et plus on en gagne, plus ça nous en fait gagner. »
(Moins de 40 ans, associé - Rhône-Alpes)*

*« En ce qui concerne la commande publique, à chaque fois tu as des appels d'offre, ils demandent ton chiffre d'affaires des trois dernières années, tes références, ce que tu as déjà construit : quand tu commences, t'en n'a pas. »
(Moins 40 ans, salarié - IDF)*

En revanche, on ne constate pas d'écarts importants selon la région.

La mise en place d'une démarche qualité

Question : Votre agence a-t-elle entrepris une démarche qualité ?



Base : aux individuels et associés, soit 80 % de l'échantillon

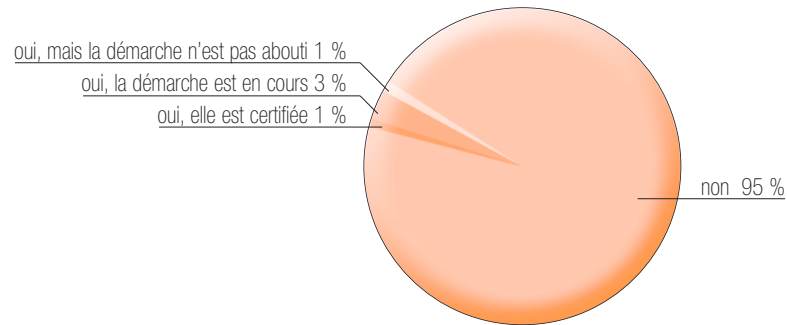
Une écrasante majorité des architectes n'a pas entrepris de démarche qualité (85 %), cette absence d'engagement augmentant avec l'âge (89 % parmi les plus de 60 ans contre 82 % pour les moins de 40 ans).

Néanmoins, on note que certaines catégories d'architectes ont mis en place des procédures dans ce sens :

- 24 % des associés déclarent qu'une démarche est en cours (contre 6 % des individuels)
- 27 % des structures réalisant un chiffre d'affaires de plus de 500 000 euros ont également fait ce choix
- plus marginalement, on observe que les démarches en cours sont plus nombreuses en régions qu'en Ile-de-France (11 % contre 9 %).

L'engagement d'une certification Iso ou Mpro

Question : Votre agence a-t-elle entrepris une démarche de certification Iso ou Mpro ?



Base : aux individuels et associés, soit 80 % de l'échantillon

Là encore, l'engagement d'une certification Iso ou Mpro n'apparaît pas comme une démarche naturelle, puisque **95 % ne l'ont pas entreprise**, ce taux atteignant 97 % chez les débutants.

Les architectes exerçant comme associés sont néanmoins 7 % à avoir une démarche en cours.

Mais **ce sont les structures réalisant les plus importants chiffres d'affaires (500 000 euros et plus) qui sont les plus concernées par la certification**, 10 % ayant une procédure en cours et 4 % étant certifiées.

La part de l'activité à l'étranger

Question : Quelle est la part de l'activité de votre agence à l'étranger ?



Base : aux individuels et associés, soit 80 % de l'échantillon

Moyenne 2,3 %

Si une très faible part des architectes déclare réaliser une part de leur activité à l'étranger, on relève des écarts selon le statut, la localisation et la taille de la structure :

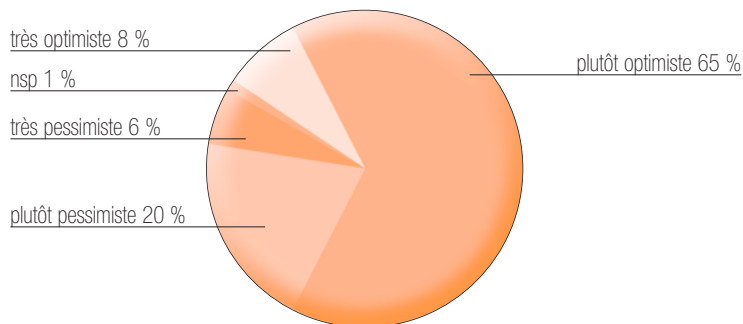
- 13 % des associés ont une activité à l'étranger contre 10 % des individuels.
- 17 % des Franciliens ont des projets hors du territoire national contre 6 % en régions.
- 18 % des agences ayant un chiffre d'affaires de plus de 500 000 euros travaillent pour l'étranger.

Des écarts apparaissent également concernant la part moyenne du chiffre d'affaires correspondant aux contrats avec les autres pays :

- Ce taux fluctue fortement selon le nombre de salariés. Il est ainsi inférieur à 1 % pour les agences ayant 1 à 3 salariés, de 2,9 % pour celles qui n'en ont aucun et de 4,2 % pour celles qui en emploient entre 4 et 6.
- La part de l'activité hors des frontières est de 3,6 % en Ile-de-France pour seulement 1,5 % en régions.
- Il est intéressant de noter qu'elle est de 2,1 % pour les architectes qui sont optimistes en ce qui concerne l'évolution de l'activité contre 3,1 % pour les pessimistes.

Le niveau d'optimisme concernant l'évolution de l'activité

Question : Diriez-vous que vous êtes très optimiste, plutôt optimiste, plutôt pessimiste ou très pessimiste concernant l'évolution de votre activité dans les prochains mois ?



Base : aux individuels et associés, soit 80 % de l'échantillon

Total optimiste 73 % - Total pessimiste 26 %

Si le degré d'optimisme est globalement élevé, il tend à décroître fortement avec l'expérience, passant de 92 % pour les interviewés exerçant depuis moins de 5 ans à 63 % pour ceux ayant plus de 31 ans d'ancienneté.

« Tout marche très bien ici pour moi, la société se développe bien, je suis extrêmement confiant. » (Moins de 40 ans, salarié - Rhône-Alpes)

« Le risque de voir disparaître cette profession. Dans 50 ans, ou 30 ou 20. Par surcharge administrative, par évolution réglementaire, par déficience d'une maîtrise d'ouvrage qualitative » (40-60 ans, individuel - IDF)

Le niveau d'optimisme est moins élevé en Ile-de-France qu'en régions (70 % contre 76 %)

« L'avenir, je le vois noir. Est-ce que ça va se réveiller ? Pourquoi pas mais... » (40-60 ans, individuel - IDF)

Le statut est également un facteur de clivage, avec un optimisme plus fort parmi les associés (81 % contre 71 % pour les individuels), vraisemblablement grâce à la mutualisation des contrats et des risques qui découle de ce mode d'exercice.

*« Le fait d'être plusieurs architectes sécurise le client. On donne l'impression d'une forte puissance, d'une structure pérenne. »
(40-60 ans, associé - Rhône-Alpes)*

► BILAN SUR LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES ARCHITECTES

Les architectes semblent majoritairement optimistes sur leur situation professionnelle, malgré les difficultés liées aux fluctuations de leur activité. Il existe toutefois des clivages liés en particulier au mode d'activité et à la localisation :

- La santé économique des agences, qu'il s'agisse du nombre de commandes ou du chiffre d'affaires, est meilleure pour les architectes exerçant en tant qu'associés, leur statut leur permettant de mutualiser les moyens et les risques, tandis que les individuels affichent une plus grande fragilité. Elle est également plus forte en régions où la concurrence semble moins élevée qu'en Ile-de-France.
- Les domaines d'activité varient aussi selon ces critères. Ainsi, les associés ont davantage accès à la commande publique, de même que les personnes travaillant en régions.

On note également un engagement faible dans les procédures de gestion de l'activité et les démarches liées à la qualité, qui restent davantage pratiquées par les structures les plus importantes.

ZOOM SUR LES SALARIÉS

Le nombre de salariés

Question : Combien de salariés au total travaillent dans votre agence ?



Base : aux individuels et associés, soit 80 % de l'échantillon

Moyenne 1,7 salarié

Si la moitié des interviewés déclare n'avoir aucun salarié (51 %), on relève des écarts très importants entre les individuels dont 62 % n'emploient personne et les associés qui ne sont que 18 % dans ce cas. Le nombre de salariés moyen révèle le même écart, passant de 1 pour les individuels à 4 pour les associés. Les difficultés d'embauche et les variations dans l'activité sont souvent évoquées.

« On ne trouve personne pour travailler alors qu'il y a plein de personnes au chômage. Je pourrais embaucher. Il y a quelque temps, j'ai eu une gamine en contrat de qualification. Au bout de quelque temps, elle a dit que ce qu'on faisait n'était pas assez 'événementiel'. » (40-60 ans, individuel - IDF)

« C'est un cauchemar d'embaucher. C'est impossible. Dès qu'on embauche, on met deux ans (!) à remplir des documents dans tous les sens. Le boulot est en dents de scie, à moins d'une masse de travail considérable, c'est difficile de prendre un salarié en CDI. » (40-60 ans, individuel - IDF)

Le nombre de salariés est également plus faible en Ile-de-France (1) qu'en régions (2).

On relève logiquement une corrélation entre le chiffre d'affaires réalisé et le nombre de personnes employés, la moyenne étant de 8 salariés dans les structures les plus importantes.

La répartition des salariés par métier et par statut

Question : Parmi les salariés qui travaillent dans votre agence, combien y a-t-il de... / Ce salarié qui travaille dans votre agence est-il... ?

Question : Toujours parmi les salariés qui travaillent dans votre agence, combien sont cadres ?

Sur 100 salariés on trouve

Métiers	
Architectes	42
Projeteurs	17
Dessinateurs	12
Métreurs	2
Vérificateurs de chantier	2
Gestionnaires	4
Secrétaires	19
Autres	2
Statut	
Cadres	35
Non cadres	65

Base : aux agences employant au moins un salarié, soit 39 % de l'échantillon

Lorsque l'architecte ou les associés emploient des salariés, il s'agit le plus souvent d'architectes, avec néanmoins des variations :

- 47 % des salariés travaillant pour des associés sont des architectes, contre 39 % pour les individuels, ces derniers étant en revanche plus nombreux à avoir des secrétaires (21 % contre 19 % en moyenne).

« J'aimerais pas trop grossir, la taille va pas être suffisante bientôt parce qu'on est toujours obligé de grossir si on veut évoluer. Au pire, deux salariés, avoir une secrétaire à tout faire et un gratteur pour finaliser les dossiers mais plus, après c'est trop d'angoisse » (Moins de 40 ans, individuel - IDF)

- Les architectes sont majoritaires dans les petites structures, réalisant un chiffre d'affaires compris entre 50 000 et 100 000 euros (52 %)
- En Ile-de-France, les architectes représentent 57 % des salariés, et seulement 35 % en régions.

Le salaire mensuel net moyen en euros d'un architecte

Question : Quel est le salaire mensuel net moyen en euros d'un architecte salarié dans votre agence ?



Base : aux agences employant au moins un architecte, soit 25 % de l'échantillon

Moyenne 2 193 euros

Le salaire mensuel net moyen des architectes varie peu. On note que les individuels déclarent en moyenne un salaire plus élevé que les associés (2 336 € contre 2 050 €).

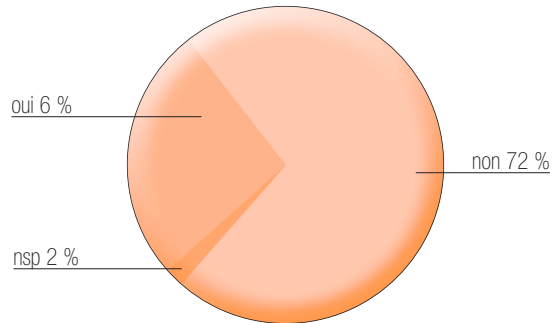
Quant aux salariés eux-mêmes, ils expriment souvent leur sentiment d'être mal rémunérés, malgré les avantages de leur statut.

« On n'est absolument pas payé par rapport aux compétences qu'on a, j'ai des copains dans les métiers d'ingénierie, on est à 30 % de moins de ce que eux peuvent gagner. Je pense qu'au niveau du salaire, les évolutions se font en changeant de boîte. Dans les petites agences comme ça, elles ne se font pas en interne. » (Moins 40 ans, salarié - IDF)

*« Il n'y a plus de travail et c'est un métier de moins en moins valorisé. On est de moins en moins bien payés »
(Moins 40 ans, salarié - IDF)*

La mise en place d'une comptabilité analytique

Question : Dans votre agence, avez-vous mis en place une comptabilité analytique ?



Base : aux individuels et associés, soit 80 % de l'échantillon

Plus du tiers des architectes exerçant en tant qu'associés a mis en place une comptabilité analytique (35 %), alors que les individuels sont moins d'un sur quatre à l'avoir fait (23 %).

Il existe également des variations selon l'âge, les architectes ayant entre 50 et 59 ans étant 32 % à disposer d'une comptabilité analytique, pour seulement 21 % de ceux âgés de moins de 40 ans.

Le recours à ce système de comptabilité croît avec le chiffre d'affaires, passant de 12 % lorsqu'il est inférieur à 50 000 euros à 44 % lorsqu'il dépasse 500 000 euros.

► BILAN SUR LES SALARIÉS

Si une majorité des architectes n'emploie aucun salarié, on note des disparités fortes en ce qui concerne le nombre et le métier des personnes embauchées. Les associés, en particulier dans les grosses structures, ont ainsi une forte propension à avoir recours aux salariés, principalement aux architectes mais également à des projeteurs ou des dessinateurs. Les individuels privilégient pour leur part les architectes et les secrétaires.

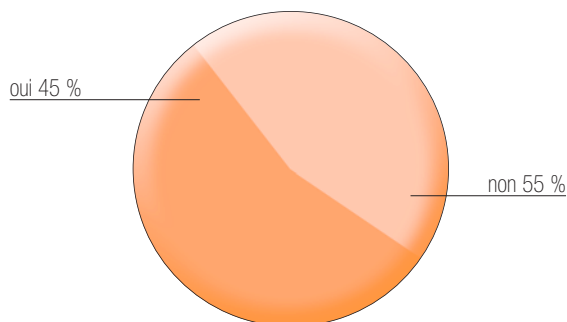
Le statut de salarié, qui paraît rassurant et attractif pour un certain nombre d'architectes individuels ou associés, n'est en revanche pas systématiquement bien vécu de l'intérieur, souvent du fait d'un sentiment d'une trop grande spécialisation ne leur permettant pas d'exploiter leurs compétences.

« J'ai été embauchée sur un poste de dessinatrice. Je me suis retrouvée à faire de jolies planches alors que l'architecture, c'est autre chose, c'est très différent du graphisme » (Moins 40 ans, salarié - IDF)

ZOOM SUR LES STAGIAIRES

Les étudiants en architecture accueillis en stage

Question : Au cours des trois dernières années, avez-vous accueilli en stage des étudiants en architecture dans votre agence ?



Base : aux individuels et associés, soit 80 % de l'échantillon

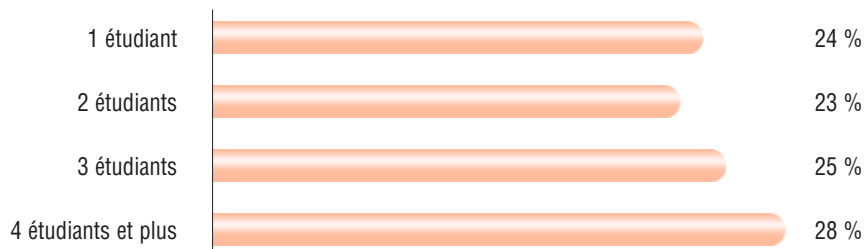
Les associés sont deux tiers à avoir accueilli un stagiaire au cours des trois dernières années (66 %) contre seulement 39 % des individuels.

On observe un lien entre le nombre de salariés et la propension à accueillir des stagiaires. Ainsi, seules 30 % des structures n'ayant aucun employé ont fait appel à des stagiaires contre 78 % de celles en ayant entre 4 et 6.

La même observation peut être faite concernant le chiffre d'affaires. Les structures ayant moins de 50 000 euros de recettes ne sont que 20 % à avoir pris un stagiaire contre 75 % de celles dépassant 500 000 euros de chiffre d'affaires.

Le nombre d'étudiants en architecture accueillis en stage

Question : Et combien au total avez-vous accueilli de stagiaires en architecture au cours des trois dernières années ?



Base : aux agences ayant reçu au moins un stagiaire au cours des 3 dernières années employant au moins un architecte, soit 25 % de l'échantillon

Moyenne 1 étudiant stagiaire par an

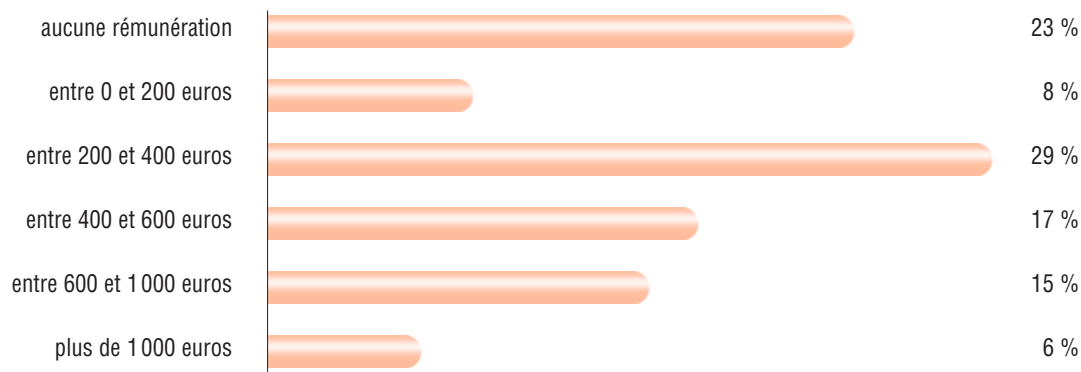
Le nombre d'étudiants ayant effectué un stage chez les architectes interrogés varie peu selon les différentes catégories d'architectes interrogés. On note que les structures ayant le plus de salariés sont aussi celles qui accueillent le plus grand nombre de stagiaires. 42 % des agences employant 4 à 6 personnes ont ainsi accueilli au moins 4 stagiaires.

En ce qui concerne le ressenti face aux étudiants accueillis, les architectes mettent en avant un manque de professionnalisation des écoles, trop éloignées des réalités du terrain.

*« A l'école, on n'apprend pas à remplir un formulaire de permis de construire, aucun cours où on apprend des notions en économie du bâtiment, tout ça... »
(Moins de 40 ans, individuel - IDF)*

La rémunération moyenne des stagiaires

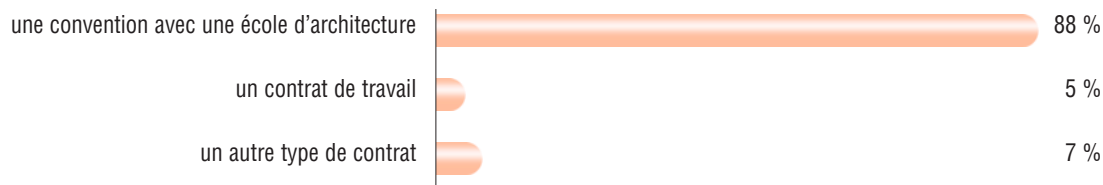
Question : Dans votre agence, quelle rémunération les stagiaires perçoivent-ils en moyenne ?



Base : aux agences ayant reçu au moins un stagiaire au cours des 3 dernières années employant au moins un architecte, soit 25 % de l'échantillon

Le type de contrat passé avec un stagiaire

Question : Le plus souvent, lorsque vous accueillez un stagiaire en architecture dans votre agence, quel type de contrat passez-vous avec lui ?



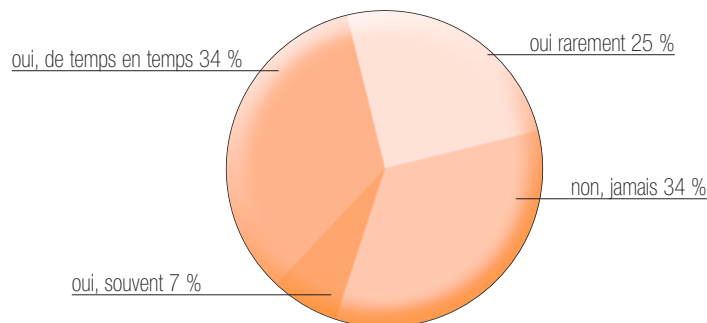
Base : aux agences ayant reçu au moins un stagiaire au cours des 3 dernières années employant au moins un architecte, soit 25 % de l'échantillon

Une écrasante majorité des architectes a recours à une convention passée avec l'école lors de l'accueil des stagiaires (88 %), mais il existe des variations selon le nombre de salariés. Les architectes n'ayant pas d'employés ont ainsi davantage recours aux contrats que la moyenne, qu'il s'agisse d'un contrat de travail (8 %) ou d'un autre type de contrat (10 %).

ZOOM SUR LA FORMATION

Le suivi de formation par les salariés

► **Question :** Au sein de votre agence, les architectes salariés suivent-ils des formations ?



Base : aux agences employant au moins un salarié architecte, soit 26 % de l'échantillon

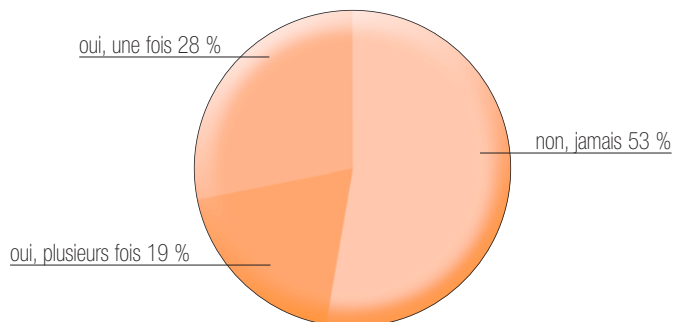
Total Oui 66 %

Près des trois quarts des associés employant au moins un architecte salarié déclarent qu'ils leur font suivre des formations, ce taux étant inférieur pour les individuels (60 %).

On observe également des variations selon la taille et la localisation de la structure :

- 73 % des agences comptant 4 à 6 salariés les envoient en formation contre 58 % de celles en employant 1 à 3.
- 73 % des architectes font suivre des formations en régions pour seulement 56 % en Ile-de-France.

► **Question :** Au cours des douze derniers mois, avez-vous suivi une formation ?



Base : aux salariés, soit 20 % de l'échantillon

Total Oui 47 %

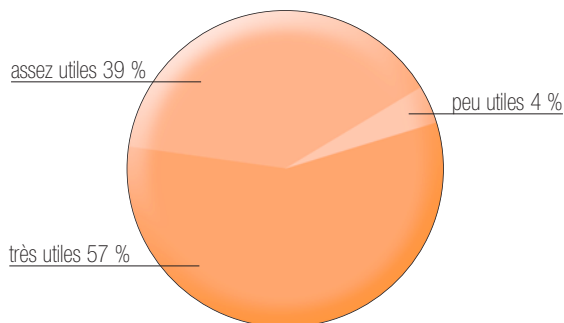
Près de la moitié des salariés (47 %) déclare avoir effectivement suivi une formation au cours des derniers mois, dont 63 % chez les femmes et 42 % chez les hommes.

Le suivi de formation est plus courant en régions (52 %) qu'en Ile-de-France, où seul un salarié sur trois est concerné (34 %), ce qui confirme les déclarations des employeurs.

Près des deux tiers des salariés d'administration ont bénéficié d'une formation (64 %) pour seulement un tiers dans les agences (32 %)

L'opinion sur l'utilité des formations

Question : Estimez-vous que ces formations sont...



Base : aux agences déclarant que les architectes salariés pourraient suivre une formation et aux salariés déclarant suivre une formation, soit 20 % de l'échantillon

Les formations sont jugées utiles quasiment à l'unanimité, une majorité des architectes les jugeant même « très utiles » (57%).

Dans le détail, la totalité des salariés d'administration estiment que les formations suivies sont utiles, cet avis concernant un part très légèrement inférieure des salariés d'agences (92 %).

On relève le même écart entre associés (98 %) et individuels (91 %)

▶ BILAN SUR LES FORMATIONS

La majorité des architectes font suivre des formations à leurs salariés, cette initiative étant plus fréquemment prise par les associés que par les individuels

Près de la moitié des salariés ont pu bénéficier de formations au cours des derniers mois, même si cela semble bénéficier davantage aux salariés d'administration qu'à ceux employés par une agence.

Ces formations méritent a priori d'être développées puisqu'elles sont unanimement jugées utiles.

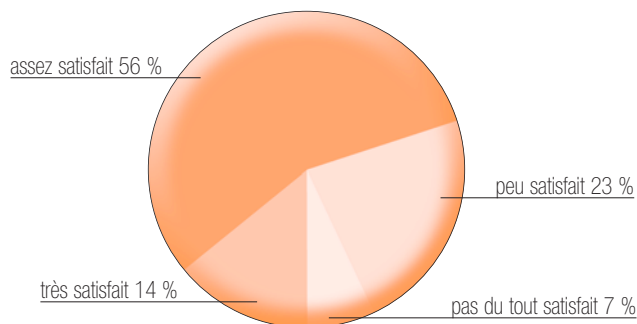
« La formation constitue une piste intéressante pour l'avenir de l'architecture. Non seulement la formation initiale, qu'il faut revoir à bien des égards parce qu'elle est un peu coupée aujourd'hui des réalités, mais également la formation tout au long de la carrière. Je trouve que les architectes ne font pas assez de formation continue ». (40-60 ans, associé - Rhône-Alpes)

Perception du métier

BILAN DE SA SITUATION PROFESSIONNELLE

La satisfaction concernant la situation professionnelle

Question : Globalement, estimez-vous que vous êtes très, assez, peu ou pas du tout satisfait de votre situation professionnelle ?



Total satisfait 70 % - Total pas satisfait 30 %

Le taux de satisfaction des architectes concernant leur situation professionnelle se situe à un niveau très élevé (70 %), même si on peut remarquer qu'il sont peu nombreux à se déclarer très satisfaits. Ce degré de satisfaction se situe à un niveau moyen comparé à ce que l'on observe dans les études portant sur d'autres professions.

« Sa vraie qualité, c'est que si on aime ça, c'est l'éclate totale, c'est du bonheur au quotidien, c'est se mettre sur un nouveau projet, c'est une variété, on ne fait jamais deux fois la même maison, on n'a jamais deux fois les mêmes clients, nouvel enjeu, leur apporter des idées. » (Moins de 40 ans, individuel - IDF)

Le statut a un impact très fort sur la satisfaction exprimée. Ainsi, 64 % des individuels affirment leur satisfaction, pour 74 % des associés, 79 % des salariés d'agence et 90 % des salariés d'administration (dont 38 % de « très satisfaits»). Le retrait des individuels est souvent lié au niveau de responsabilité qu'ils portent.

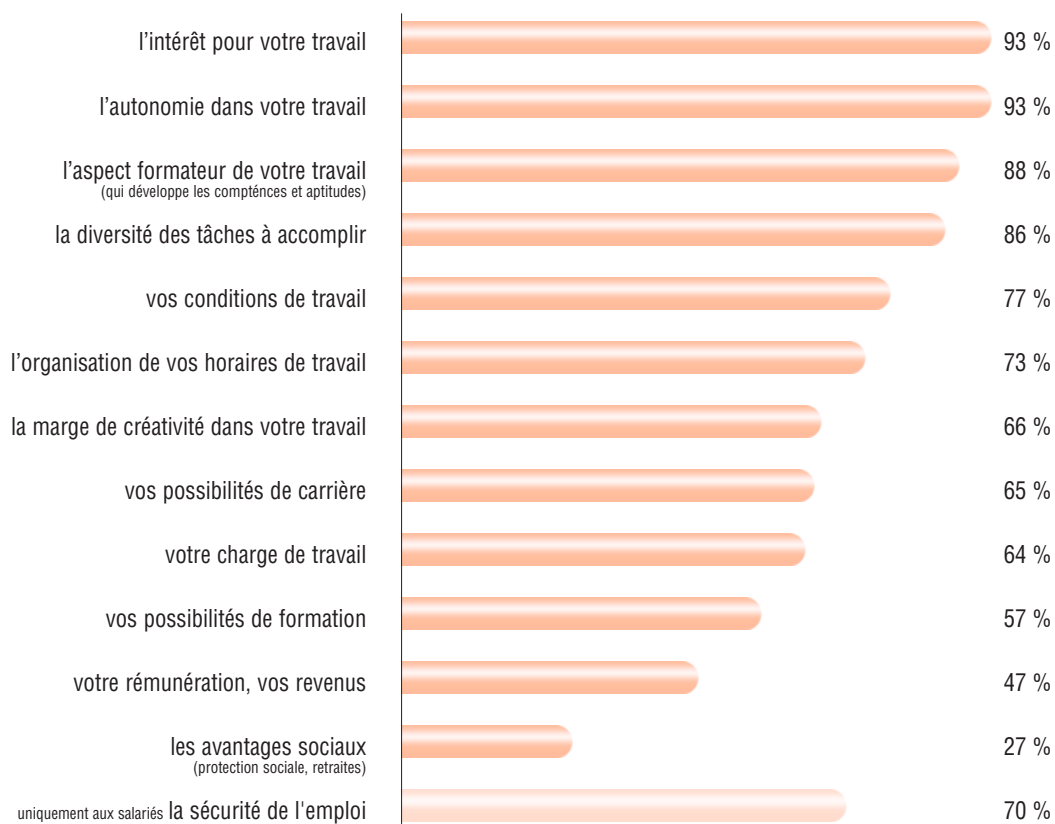
« Je suis responsable de tout. C'est dur de porter cela tout seul sur les épaules » (Rhône-Alpes, ind. jeune)

« On doit prendre les décisions seuls, toujours trancher et parfois, ce n'est pas évident. » (40-60 ans, individuel - Rhône-Alpes)

La satisfaction est plus élevée en régions (74 %) qu'en Ile-de-France (64 %) et croît avec le chiffre d'affaires (52 % pour les agences ayant des recettes inférieures à 50 000 euros contre 86 % pour les plus importantes).

La satisfaction détaillée concernant la situation professionnelle

Question : Et pour chacun des éléments suivants, êtes-vous très, assez, peu ou pas du tout satisfait ?



Les éléments de satisfaction que les architectes expriment, au premier rang desquels l'intérêt pour le travail (93 % de satisfaits dont 52 % de très satisfaits) ainsi que l'autonomie dans le travail (93 % de satisfaits dont 50 % de très satisfaits), mettent en lumière la passion qu'ils éprouvent pour leur métier, passion qui leur permet d'affronter les difficultés nombreuses et croissantes qu'ils rencontrent et de surmonter nombre d'obstacles et de désillusions.

Les architectes travaillant en agence sont les plus satisfaits de l'intérêt de leur travail (97 %), qu'ils soient associés ou salariés. Les salariés d'agence sont également les plus satisfaits concernant la marge de créativité de leur travail (76 %) et les possibilités de carrière (74 %).

« On a tant à faire, et des choses tellement différentes. Je passe d'un chantier à un client, puis d'un client à mon agence, je passe mes coups de fil et puis je me mets le soir sur un projet. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on ne s'ennuie pas. »
(40-60 ans, associé - Rhône-Alpes).

Les salariés d'administration expriment une moindre satisfaction en ce qui concerne l'autonomie dans le travail (81 %), mais se montrent les plus satisfaits relativement à la charge de travail (72 %) et la sécurité de l'emploi (84 % contre 57 % pour les salariés d'agence).

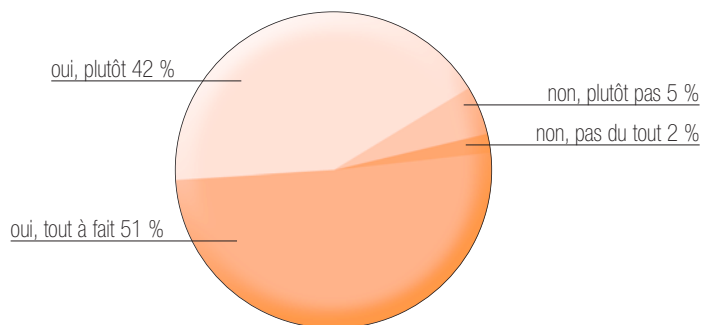
Les conditions de travail apparaissent plus agréables aux salariés (84 %) qu'aux individuels (74 %), ces derniers ayant une pression plus importante au niveau financier et au niveau des relations avec leurs clients.

*« Personnellement, quand ça déconne, ça m'atteint : c'est de l'engagement personnel, on met les moyens, le temps, la conception, l'argent. C'est une catastrophe quand ça ne marche pas car les projets te suivent toute une vie. Les clients n'hésitent pas à rappeler des années après quand ça déconne »
(Moins de 40 ans, individuel - IDF)*

La rémunération ou les revenus sont un facteur de satisfaction plus grand pour les salariés (66 %), qui bénéficient d'un revenu fixe, en particulier dans l'administration (74 % contre 58 % en agence). Les associés ne sont que la moitié à les trouver satisfaisants et les individuels seulement 40 %.

La fierté d'exercer le métier d'architecte

Question : D'une manière générale diriez-vous que vous êtes fier d'exercer votre métier ?



Total oui 93 % - Total non 7 %

Les interviewés affirment presque unanimement leur fierté d'exercer le métier d'architecte (93 %), une majorité se déclarant même très fière (51 %). Ce taux extrêmement élevé et quasi unanime dépasse de loin ce que l'on peut enregistrer en moyenne dans les études auprès de professionnels.

« Il y a une petite fierté à créer, avoir des bébés, chaque bâtiment est quand même un bébé. » (Moins de 40 ans, individuel - IDF)

*« Je suis salarié mais je me suis inscrit à l'Ordre pour porter le titre. »
(Rhône-Alpes, salarié, jeune)*

Les personnes très satisfaites sont plus nombreuses en régions qu'en Ile-de-France (53 % contre 47 %), ainsi que parmi les associés d'agence (56 %) et les architectes âgés de 60 ans et plus (59 %).

*« J'ai fait un palais en Afrique. Quand on voit se matérialiser ce que l'on a dessiné, quand on voit son enfant, c'est merveilleux. C'est là qu'on est fier »
(Plus de 60 ans, individuel - NPDC)*

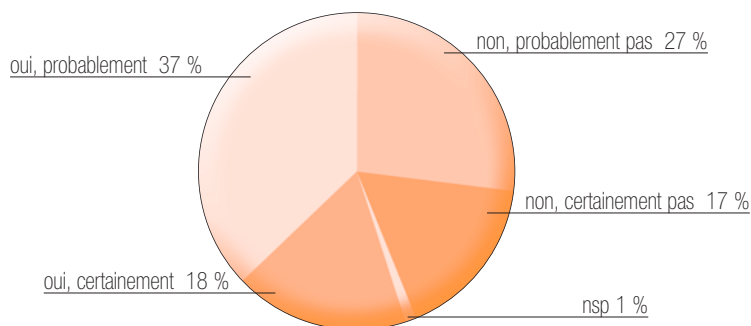
Toutefois, c'est parfois davantage la fierté devant certaines réalisations qui l'emporte sur celle d'exercer le métier d'architecte.

*« Je suis plutôt fier de ce que je fais, du résultat, quand j'ai un appartement où on a bien réussi à l'améliorer, quand les clients sont contents, là, je suis fier mais c'est pas de mon métier en soi, c'est du résultat.»
(Moins de 40 ans, individuel - IDF)*

*« D'être architecte en particulier, ce n'est pas une grande fierté. Les architectes ont fait pas mal de choses pas terribles, j'en côtoie encore en banlieue. On ne voit plus beaucoup de choses bien dans les revues.»
(40-60 ans, individuel - IDF)*

La disposition à conseiller le métier d'architecte

Question : Si vous en aviez l'occasion, est-ce que vous conseilleriez à l'un de vos proches de devenir architecte ?



Total oui 55 % - Total non 44 %

Malgré leur fierté à exercer ce métier, seule une courte majorité des interviewés recommanderait ce métier (55 %), ceux-ci étant plus nombreux parmi les architectes ayant moins de 5 ans d'ancienneté (70 %) et les salariés d'administration (72 %).

« Je conseillerais à un jeune de faire les études, parce qu'elles sont vachement agréables, elles n'apprennent pas suffisamment pour ouvrir son agence mais elles apprennent plein de choses, dont une ouverture d'esprit... c'est en train de changer. » (Moins de 40 ans, individuel - IDF)

La disposition à conseiller le métier est elle aussi plus forte en régions qu'à Paris (59 % contre 49 %).

Cette relative faiblesse de la disposition à recommander le métier peut s'expliquer entre autres par les difficultés inhérentes et croissantes liées à son exercice et au stress que cela engendre.

« Les moments conflictuels sur le chantier, les rapports à l'entreprise assez virils. Ça peut être enrichissant intellectuellement et humainement, on apprend beaucoup. Mais il y a des guerres psychologiques et économiques, il faut s'armer » (Moins de 40 ans, individuel - IDF)

► BILAN SUR LA SATISFACTION PROFESSIONNELLE

La satisfaction des architectes concernant leur profession est globalement élevée, en particulier chez les associés et salariés et en régions, avec une réelle fierté d'exercer leur métier malgré les obstacles rencontrés.

« On a des relations contractuelles qui sont intéressantes, qui peuvent être très riches. A l'inverse, ça peut aussi être une horreur mais c'est un métier où il y a des rapports humains très forts, c'est passionnant » (40-60 ans, individuel - NPDC)

« Je suis fier à des moments. J'ai fait récemment une église, sans être croyant, dont je suis très fier » (Moins de 40 ans, individuel - IDF)

On remarque de manière logique que la satisfaction est plus faible pour les architectes dont la situation professionnelle avait déjà été identifiée comme plus fragile, ou ceux qui ont dû faire face à des désillusions.

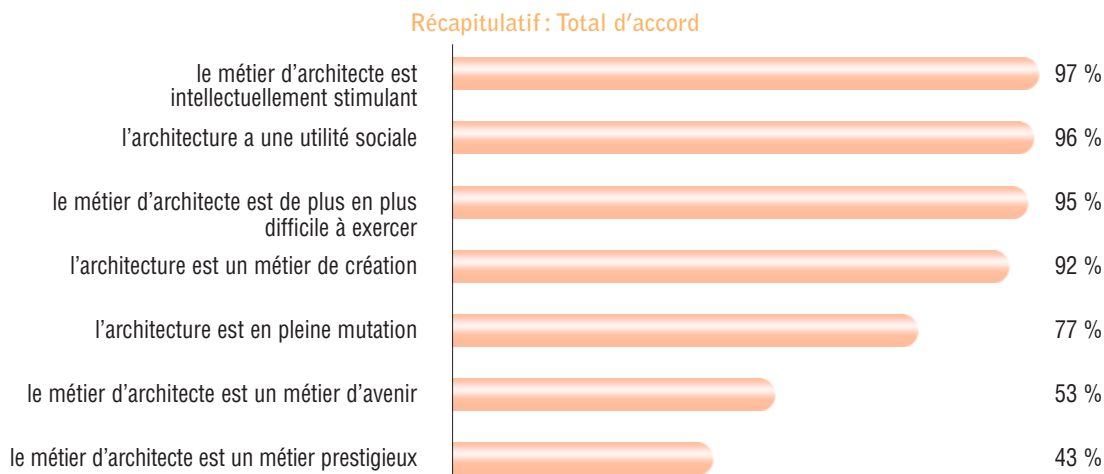
« En France, quand on sort de l'école, on fait des photocopies. On est des petites mains. On voudrait avoir une première expérience et on fait juste du montage de dossier. C'est décevant, on est quand même architecte. C'est pénalisant pour un jeune qui veut continuer à se former » (Moins 40 ans, salarié - IDF)

« Je voyais ça quand même avec plus de création que ce que l'on fait, on fait un beau geste et voilà. Non, en plus du geste, il faut répondre aux normes, aux lois, poser le dossier en mairie, appeler les entreprises, faire le suivi de chantier. On a tous cette idée là au départ, d'un métier très artistique, on se retrouve dans un métier où la partie artistique représente très généreusement 20 % du boulot. » (Moins de 40 ans, individuel - IDF)

L'IMAGE DU MÉTIER : REGARD INTERNE ET REGARD EXTERNE

L'adhésion à différents éléments caractérisant le métier d'architecte

Question : Etes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec les phrases suivantes sur le métier d'architecte ?



Confirmant l'intérêt très élevé manifesté pour leur métier, les architectes interrogés considèrent leur métier comme intellectuellement stimulant (97 %) et les personnes interrogées font presque en totalité référence à son utilité sociale (96 %), qui ressort comme l'un des principaux motifs de fierté dans l'exercice de leur activité. L'aspect créatif est également mis en avant (92 %).

« Je voulais que mon activité soit utile à tous, donc je me suis orientée très vite vers les marchés publics, les communes. » (40-60 ans, individuel - IDF)

« Ce que je préfère, c'est la créativité, c'est quand même pour ça qu'on fait ce métier là » (+ 60 ans, individuel - IDF)

Contrebalançant cette vision positive, les difficultés rencontrées par les architectes ternissent parfois l'image qu'ils ont de leur profession. Ressort ainsi le sentiment qu'il s'agit d'un métier de plus en plus difficile à exercer, spécialement en Ile-de-France (96 % contre 94 % en régions).

« Aujourd'hui, c'est très difficile d'exercer normalement son métier. Tout est compliqué que ce soit sur les marchés publics ou privés » (40-60 ans, salarié - IDF)

Les architectes considèrent que le métier est en pleine mutation (77 %), notamment en régions (79 % contre 74 % en Ile-de France), ce trait d'image étant en revanche moins fréquemment cité par les débutants (66 %).

« Il y en a eu une grosse crise mais on est en train d'en sortir, nous on croule sous le boulot depuis 6 ans et avec toutes les nouvelles annonces, comme quoi ils vont construire 5 000 logements, les équipements qu'il va falloir renouveler, toutes les mises aux normes qu'il va falloir faire suite aux harmonisations au niveau de l'Europe. Il y a du boulot, de là à savoir s'il est bien réparti, je ne sais pas. » (Moins 40 ans, salarié - IDF)

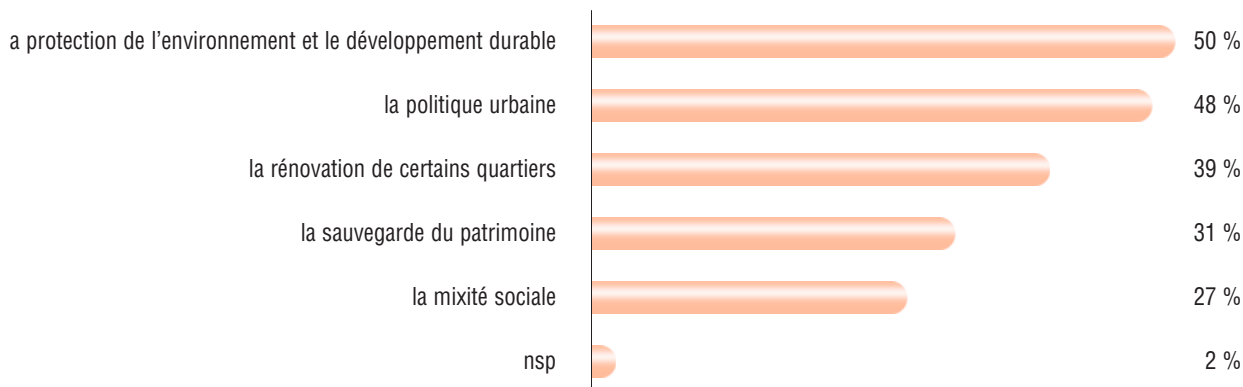
Signe encore du scepticisme des architectes sur la santé de leur profession, seule la moitié d'entre eux considère qu'il s'agit d'un métier d'avenir (53 %), avec un clivage selon la taille de l'agence (57 % pour celles dont le chiffre d'affaires dépasse 500 000 euros contre 46 % lorsqu'il est inférieur à 50 000 euros).

Par ailleurs, une minorité considère que l'architecture est un métier prestigieux, spécialement les jeunes (40 %), les salariés d'administration (37 %) et les femmes (32 %).

« Aujourd'hui ça représente un métier, entre artiste et ingénieur, une expertise, moitié artistique, moitié plus ancré, donc qui suscite toujours un peu de fascination » (40-60 ans, individuel - NPDC)

Les missions les plus caractéristiques du métier d'architecte

Question : Parmi les missions suivantes, quelles sont les deux qui relèvent le plus du métier d'architecte ?



De manière assez consensuelle, les architectes citent la protection de l'environnement et le développement durable comme la mission la plus caractéristique de leur métier (50 %), suivie de la politique urbaine (48 %), avec toutefois des écarts dans les réponses :

- L'environnement apparaît davantage comme une préoccupation pour les salariés d'agence (57 %) et les associés (54 %), ainsi que pour les architectes exerçant en régions (52 % contre 47 % en Ile-de-France).

« Le développement durable : avec les HQE, on a l'impression de pouvoir faire une architecture écologique. » (Moins de 40 ans, individuel - Rhône-Alpes)

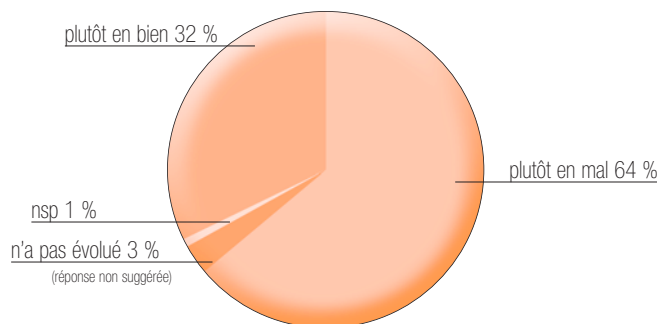
- la politique urbaine est à l'inverse et de façon logique plus fréquemment mentionnée par les Franciliens (51 % contre 47 % en régions), mais également dans les structures réalisant les plus importants chiffres d'affaires (58 %).

« C'est créer de l'habitat mais c'est aussi créer de la ville et de l'urbanisme. » (Moins de 40 ans, individuel - IDF)

La rénovation des quartiers est là encore davantage mise en avant en Ile-de-France (47 % contre 34 % en régions). La sauvegarde du patrimoine est plus fortement valorisée par les salariés d'administration (49 %) et les architectes exerçant depuis plus de 31 ans (44 %). Le clivage générationnel est aussi marqué concernant la mission de mixité sociale qui est moins citée lorsqu'on progresse en âge, passant de 31 % pour les interviewés âgés de moins de 40 ans à 20 % pour ceux ayant plus de 60 ans.

Le sentiment sur l'évolution du métier au cours des dernières années

Question : Avez-vous le sentiment que, d'une manière générale, le métier d'architecte a évolué plutôt en bien ou plutôt en mal au cours des dernières années ?



Signe supplémentaire des sentiments mitigés des architectes, le sentiment que leur métier a évolué plutôt en mal au cours des dernières années domine (64 %) ; seules les sociétés dépassant 500 000 euros de chiffre d'affaires étant une minorité à émettre cette opinion (48 %). Les difficultés à mener l'activité de manière pérenne sont fréquemment mentionnées.

« Je m'en suis bien sortie pendant longtemps, c'était confortable. Ca ne l'est plus depuis dix ans. » (40-60 ans, individuel - IDF)

« On n'a pas beaucoup de travail, ça s'enchaîne mal, ce qui durait 24 mois avant, maintenant ça dure 5 ans, c'est impossible de maintenir une équipe. Y a plein d'architectes qui vivent avec des découverts énormes. »
(Plus de 60 ans, individuel - NPDC)

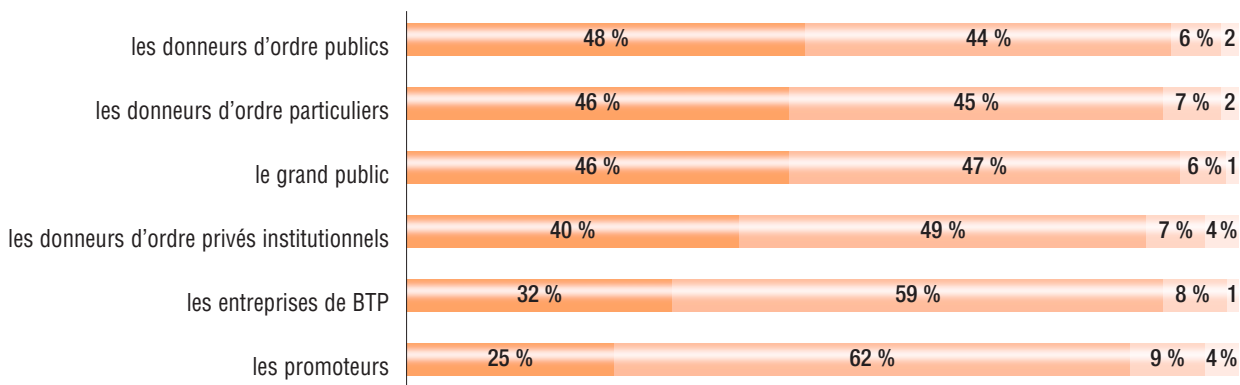
Outre le ralentissement de l'activité sont évoqués des problèmes structurels et une baisse de la qualité architecturale sur le territoire qui nuit à l'ensemble de la profession.

« Je trouve que c'est un métier qui est pas assez organisé, entre celui qui va travailler tout seul chez lui dans son appart et celui qui travaille dans une agence de 30 personnes, c'est clairement pas le même métier. L'informatique a creusé ça aussi. » (Moins 40 ans, salarié - IDF)

« Dans la qualité architecturale en France, les architectes ne font plus grand chose d'intéressant, par rapport à l'Europe. Il y a un essoufflement complet de la production. » (40-60 ans, individuel - IDF)

L'évolution de l'image du métier d'architecte auprès de différents acteurs

Question : Pour chacun des acteurs suivants, diriez-vous que l'image qu'il a de l'architecte s'est plutôt améliorée ou plutôt dégradée au cours des 10 dernières années ?



■ plutôt amélioré ■ plutôt dégradé ■ n'a pas changé (réponse non suggérée) ■ nsp

Le sentiment des architectes concernant l'évolution de leur image auprès du grand public et des donneurs d'ordre est assez partagé :

- si près de la moitié juge au global qu'elle s'est améliorée auprès du grand public (46 %), cette perception se retrouve davantage au sein de structures dont le chiffre d'affaires dépasse 500 000 € (68 %), tandis que les débutants ne sont qu'un tiers à le penser (35 %).

« Je suis plutôt déçue. Je pensais que c'était très bien vu d'être architecte. Mais, en France, on est assez mal vu. » (Moins 40 ans, salarié - IDF)

- concernant les donneurs d'ordre public, le sentiment d'une amélioration concerne essentiellement la province (50 % contre 44 % en Ile-de-France), de même que pour les donneurs d'ordre privés institutionnels (42 % contre 36 %)
- la perception de l'image de la profession auprès des donneurs d'ordre particuliers varie selon l'ancienneté, 33 % des débutants affirmant qu'elle s'est plutôt améliorée contre 55 % pour les architectes ayant 26 à 30 ans d'expérience.

En revanche, les interviewés sont une majorité à affirmer que leur image auprès des entreprises de BTP et des promoteurs s'est dégradée (59 % et 62 %).

« Avant, lorsqu'on attendait l'architecte sur le chantier, on en avait peur comme du loup blanc. Aujourd'hui, on ne le craint plus, on le conteste, on le critique. » (40-60 ans, individuel - Rhône-Alpes)

► BILAN SUR L'IMAGE DU MÉTIER

Les architectes mettent en avant l'aspect intellectuel et créatif de l'architecture qui sont constitutifs de leur fierté à exercer ce métier, auquel ils ajoutent l'utilité sociale qu'ils peuvent avoir, particulièrement par le biais de missions comme la protection de l'environnement, la politique urbaine ou la mixité sociale.

« Je voulais construire, ordonner plusieurs choses entre elles, composer la matière, les espaces, pour arriver à quelque chose de complet. Une matière palpable, préhensible, avec du sens. » (40-60 ans, individuel - IDF)

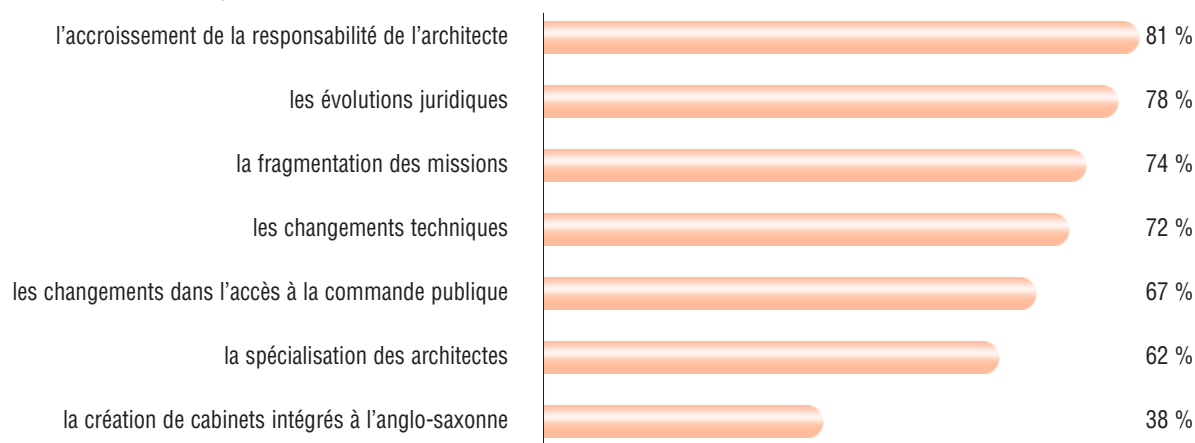
Néanmoins, ils évoquent tous les difficultés de plus en plus grandes qu'ils rencontrent, notamment du fait des mutations que subit leur métier et ils mettent fortement en avant la dégradation de leur image auprès de certains acteurs de la filière.

« La profession va disparaître. Il ne va plus y avoir que des grands cabinets, qui vont réunir beaucoup de forces. La mise en concurrence est telle, vous ne pouvez pas tout faire, à moins d'être un sur-homme, un star avec tout un ensemble de coach, d'avocats, de gratteurs... Les jeunes, maintenant, ils rentrent en agence et ils n'en sortent plus. » (40-60 ans, salarié - IDF)

LES CHANGEMENTS DU MÉTIER ET L'IMPACT PERSONNEL PERÇU

L'impact de différentes évolutions sur le métier d'architecte

Question : Pour chacune des évolutions suivantes, dites-moi si elle a changé le métier d'architecte, depuis que vous l'exercez, d'une manière très importante, assez importante, peu importante ou pas du tout importante ?



Les architectes accordent majoritairement de l'importance aux différentes évolutions que rencontre leur métier, à commencer par l'accroissement de leur responsabilité (81 %) et les évolutions juridiques (78 %).

- l'augmentation de la responsabilité de l'architecte est davantage perçue par ceux qui ont le plus d'ancienneté dans le métier (89 %), et en régions (83 % contre 79 % en Ile-de-France).

*« C'est un métier où on a de très lourdes responsabilités et qui durent, on est responsable sur 10 ans pour les travaux qu'on réalise. »
(40-60 ans, salarié - IDF)*

- l'impact des évolutions juridiques est davantage perçue par les salariés d'administration (83 %), dans les agences employant 4 à 6 salariés (82 %) et en régions (81 % contre 72 % en Ile-de-France).

« Cela empire de jour en jour, on se coltine de plus en plus de normes, d'obligations. » (Moins de 40 ans, individuel - IDF)

Sont également évoquées par une forte majorité la fragmentation des missions (74 %), plus durement ressentie en Ile-de-France (78 % contre 72 % en régions), et la spécialisation des architectes (62 %), pour laquelle les individuels et les plus expérimentés sont les plus sensibles (respectivement 66 % et 73 %).

*« Il y a une poussée vers la spécialisation des tâches. Les bureaux d'études nous bouffent de plus en plus la laine sur le dos. C'est nuisible à la pratique architecturale, mais c'est une évolution qui touche de nombreux secteurs. Ça contribue aussi à une dilution des responsabilités qui peut être préjudiciable »
(40-60 ans, individuel - NPDC)*

Près des trois quarts des interviewés mentionnent l'importance des changements techniques (72 %), notamment dans le domaine informatique. Ces changements apparaissent plus impactants aux salariés d'administration (77 %) et aux architectes âgés de plus de 60 ans (82 %), tandis que les associés y attachent moins d'importance (67 %).

*« Avec toute cette évolution informatique, technologique, on nous en demande de plus en plus. À l'extrême, il va falloir transformer en informatique des choses qu'on n'aura pas eu le temps de travailler ».
(40-60 ans, individuel - IDF)*

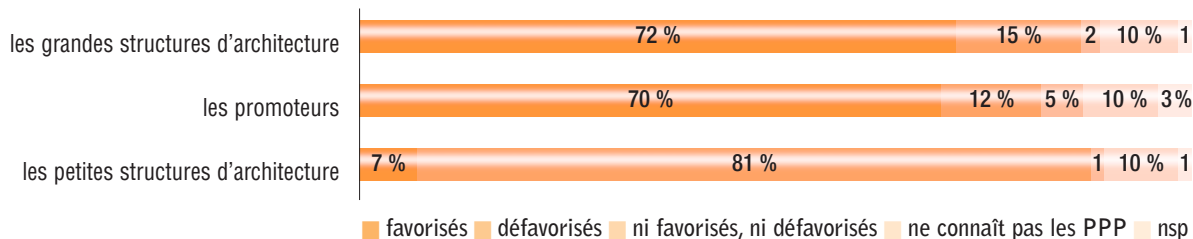
Les changements dans l'accès à la commande public sont aussi ressentis par une très large part des architectes (67 %), en particulier par les salariés d'administration (74 %).

Enfin, malgré un taux de citation plus marginal, la création des cabinets intégrés à l'anglo-saxonne apparaît comme une évolution non négligeable (38 %), le plus souvent accompagnée d'une certaine inquiétude.

« On se rapproche du système anglo-saxon avec des énormes cabinets, un package. Le problème, c'est que c'est pas le mode de faire des pays latins. Mais comme, il faut de plus en plus se substituer au maître d'ouvrage et au maître de chantier, pour faire quelque chose de correct, il faut être nombreux. Au final, on est condamné à disparaître. » (40-60 ans, salarié - IDF)

L'impact des PPP sur la situation de différents acteurs

Question : Pour chacun des acteurs suivants diriez-vous qu'ils sont favorisés ou qu'ils sont défavorisés par les PPP ou contrats de partenariat ?



Il existe un très fort consensus sur le fait que les PPP ont favorisé les grandes structures d'architecture (72 %) et les promoteurs (70 %).

- Le sentiment que les grandes structures ont été favorisées par ces contrats de partenariat se retrouve logiquement avec plus de force chez les individuels (75 %), tandis que les salariés d'administration sont moins nombreux à partager cette opinion (65 %).
- Les individuels estiment également en plus grand nombre que les promoteurs ont été favorisés (73 %), à l'instar des petites structures (74 % pour celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 100 000 euros), tandis que les agences dont les recettes dépassent 500 000 euros ne sont que 58 % à faire ce constat.

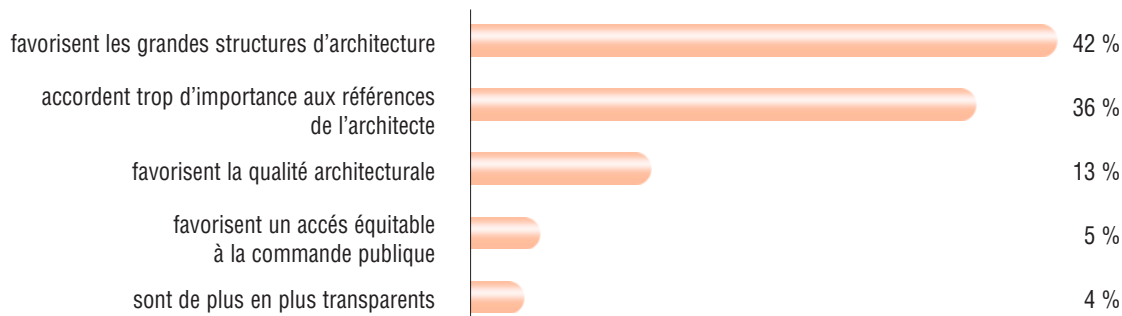
« Ces sont les gros promoteurs qui prennent le pouvoir parce qu'ils maîtrisent tout : les prix, les études... et ils livrent clé en main. On ne peut pas fournir les mêmes réponses. » (Plus de 60 ans, individuel - IDF)

Corrélativement, 81 % des architectes estiment que cette mesure défavorise les petites structures d'architecture.

« Ça ne peut qu'être défavorable aux petites agences comme nous, en libéral ou pas. On peut être évincé plus facilement. Ça peut être bien pour les grosses agences mais pour nous c'est embêtant, c'est grave. C'est un frein d'accès à la commande » (40-60 ans, associé - Rhône-Alpes)

L'opinion sur les concours publics

Question : Concernant les concours publics, considérez-vous qu'ils... ?



Les architectes ne sont que 4 % à penser que les concours publics sont transparents et 5 % à considérer qu'ils favorisent un accès équitable à la commande publique, ce jugement étant toutefois partagé par 11 % des salariés d'administration et 13 % dans les structures ayant un chiffre d'affaire de plus de 500 000 euros.

« 50% des concours sont truqués et je participe à un concours quand on me dit à l'avance que je serai choisi. » (40-60ans, associé - Rhône-Alpes)

Le sentiment qui émerge, de façon corrélée, est que ces concours favorisent les grandes structures d'architecture (42 %) et accordent trop d'importance aux références de l'architecte (36 %). Plus précisément...

- seuls 33 % des salariés évoquent le statut privilégié des grandes structures contre 44 % des associés et 44 % des individuels.
- en ce qui concerne les références demandées, 44 % des moins de 40 ans estiment qu'il s'agit d'un critère qui revêt une trop grande importance contre seulement 28 % des interviewés âgés de 60 ans et plus.

« Sur les concours, on a 40 pages de papiers descriptifs et on doit répondre à des gens qu'on ne connaît pas, qui nous jugent sur des critères qu'on n'a pas forcément. Encore aujourd'hui, beaucoup de concours sont en partie truqués, beaucoup de gagnants sont choisis d'avance. » (Moins de 40 ans, individuel - IDF).

Enfin, une très faible minorité juge que ces concours favorisent la qualité architecturale (13 %), ce taux étant supérieur pour les plus grosses agences (23 %).

► BILAN SUR LES CHANGEMENTS DU MÉTIER ET L'IMPACT PERSONNEL PERÇU

Les architectes reconnaissent en très grande majorité que les évolutions connues par le secteur au cours des dernières années ont eu un impact fort sur leur métier, en particulier concernant leur niveau de responsabilité ainsi que sur le cadre juridique.

*« On m'a refusé un permis de construire parce que le degré de la pente pour handicapés n'était pas indiqué sur le permis de construire. Tout ça prend des semaines, des mois et les docs reviennent et on en a marre ! »
(Plus de 60 ans, individuel - Rhône-Alpes)*

La mise en place des contrats de partenariat apparaît comme une mesure favorable aux grands cabinets d'architecture et aux promoteurs, défavorisant là encore les petites agences, lesquelles éprouvent déjà de grandes difficultés à accéder à la commande publique.

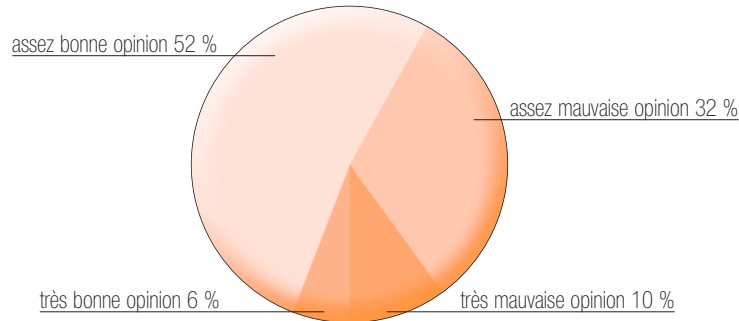
« Il y a de grands risques, je suis très inquiet. Si ça se généralise, tout le tissu d'entreprises artisanales va disparaître d'un coup de baguette magique. On a des mini-agences, des PME très précaires qui font beaucoup de projets pour lesquels le PPP n'est pas du tout adapté. » (40-60 ans, individuel - IDF)

Au final émerge un certain pessimisme de la part des petites structures qui se sentent fortement menacées, ce sentiment risquant de croître avec l'arrivée de cabinets intégrés à l'anglo-saxonne.

Image de l'Ordre des architectes

L'image de l'Ordre des architectes

Question : Diriez-vous que vous avez une très bonne, assez bonne, assez mauvaise ou une très mauvaise opinion de l'Ordre des architectes ?



Total bonne opinion 58 % - Total mauvaise opinion 42 %

La majorité des architectes affirme avoir une bonne opinion de l'Ordre des architectes. Toutefois, ces a priori positifs varient selon les catégories :

- le statut apparaît comme un facteur clivant. En effet, les individuels sont 56 % à avoir une bonne image de l'Ordre, les salariés d'agence 58 %, les associés 59 % et les salariés d'administration 69 %.
- les perceptions varient également selon le chiffre d'affaires, 75 % des structures réalisant des recettes supérieures à 500 000 euros ayant une bonne image de l'Ordre contre 55 % de celles qui se situent en-dessous de 50 000 euros.
- les architectes en régions ont également une représentation plus positive qu'en Île-de-France (63 % contre 49 %)

« Au niveau des régions, ils sont très attentifs. Au niveau national, on a une vue globale. C'est la hiérarchie, ceux qui donnent des directives. » (Plus de 60 ans, individuel - NPDC)

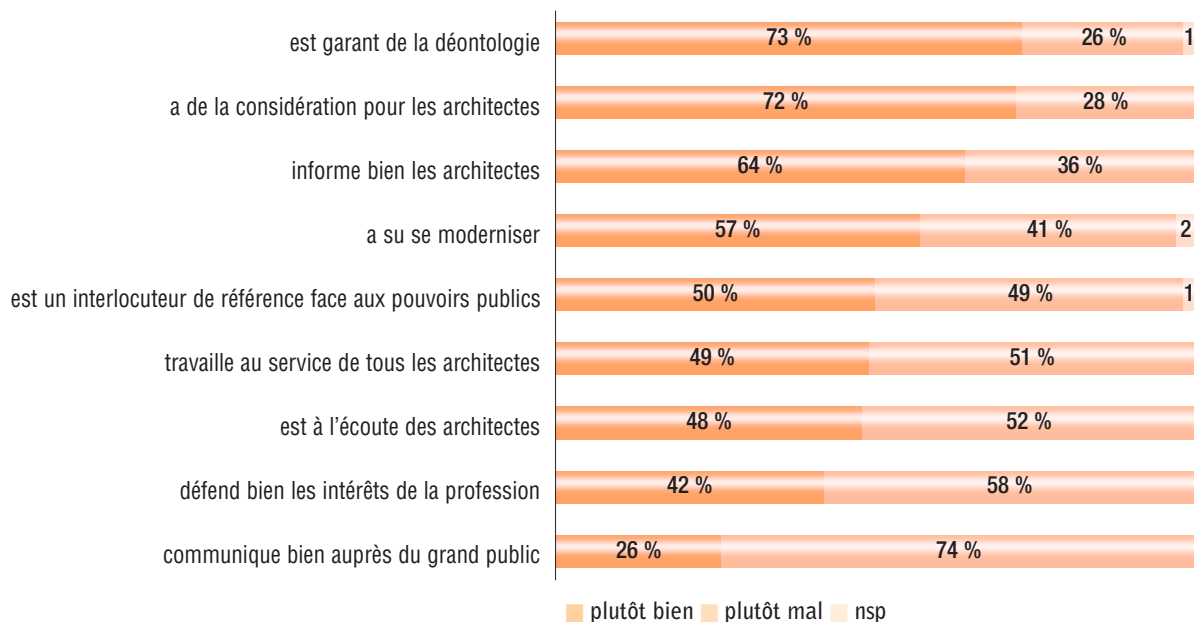
Certains propos traduisent certaines insatisfactions affectant l'image de l'Ordre.

*« Ils me pompent des cotisations. Je me demande à qui il sert »
(40-60 ans, salarié - IDF)*

*« À l'Ordre, ils n'ont jamais mis les pieds dans une agence comme la nôtre. »
(40-60 ans, individuel - IDF)*

L'image détaillée de l'Ordre des architectes

Question : Pour chacun des qualificatifs suivants, diriez-vous qu'il s'applique plutôt bien ou plutôt mal à l'Ordre des architectes ?



L'Ordre apparaît comme un garant de la déontologie (73 %), spécialement auprès des agences réalisant un chiffre d'affaires de plus de 500 000 euros (86 %) et auprès des plus de 60 ans (79 %).

« L'Ordre a le mérite de protéger le titre, éviter que des mauvais architectes puissent exercer. L'intérêt de l'Ordre, c'est de défendre la profession par rapport à certaines dérives » (40-60 ans, salarié - IDF)

Une forte proportion des interviewés estime que l'Ordre a de la considération pour ses architectes (72 %), notamment chez les débutants (81 %) et en régions (76 % contre 66 % en Ile-de-France).

Les salariés d'administration sont les plus nombreux à estimer que l'Ordre les informe bien (75 % contre 64 % en moyenne), devant les interviewés de plus de 60 ans (72 %) et ceux de moins de 40 ans (70 %). Malgré cela, le discours est parfois sévère.

« Le journal, c'est catastrophique, il n'y a rien d'exhaustif, on a des trucs sur la TVA à 5,5 % pas complets, le truc sur la surface administrative est imbitable. Comment on calcule le SHON et le SHOB ? » (40-60 ans, individuel - IDF)

L'évolution de l'Ordre a majoritairement été bien perçue. 57 % des architectes estiment en effet qu'il a su se moderniser, dont 63 % pour ceux ayant moins de cinq ans d'ancienneté et 68 % des plus expérimentés.

« Ils ont bien progressé, c'est de plus en plus vivant. Avant, c'était juste des nababs engraisés maintenant ils sont plus dans la vie professionnelle, ils défendent plus une déontologie » (40-60 ans, salarié - IDF)

*« La Maison de l'Architecture c'est très bien, un bon point.»
(40-60 ans, individuel - IDF)*

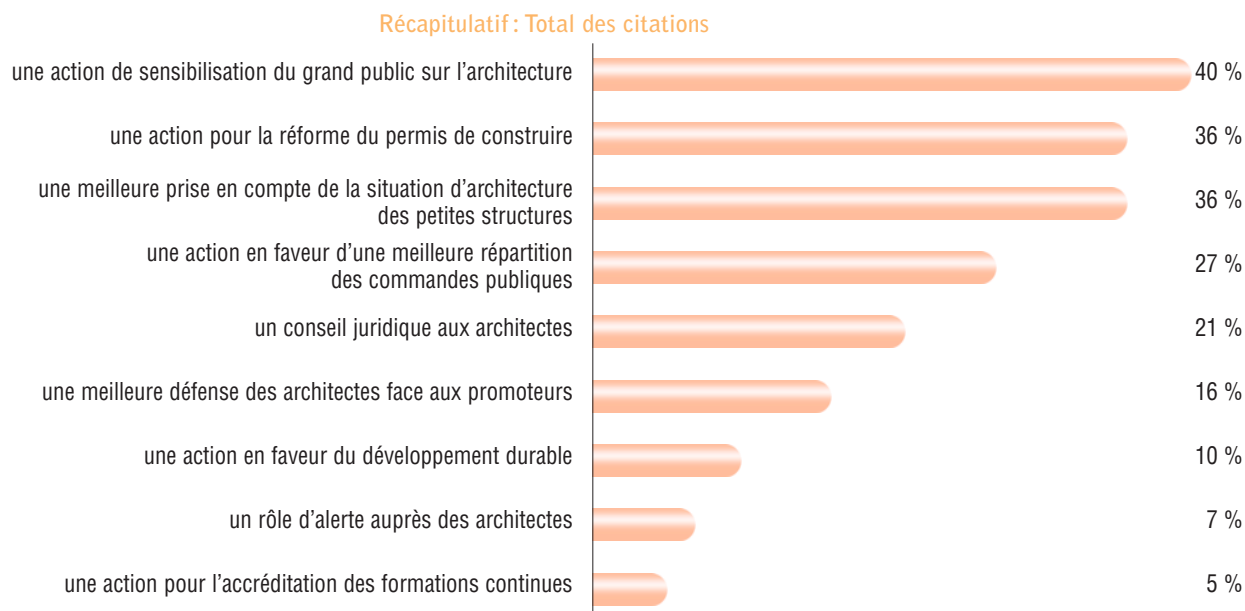
Néanmoins, ils ne sont qu'une minorité à estimer que l'Ordre défend bien les intérêts de la profession (42 %), et seulement un tiers en Ile-de-France (33 % contre 47 % en régions), même si les interviewés reconnaissent qu'il intervient efficacement dans le cas de conflits avec les clients.

*« Ils disent se battre pour le bon droit des archis mais je n'ai jamais vu un texte qui a été retiré à cause de l'Ordre des archis. Ils sont assez peu amenés à se prononcer auprès des autorités décideuses. »
(Moins de 40 ans, individuel - IDF)*

*« Si vous avez un vrai conflit avec un client, là, ils interviennent mais sinon... »
(Moins de 40 ans, individuel - IDF)*

Les priorités assignées à l'Ordre

Question : Selon vous, quelles devraient être les deux priorités de l'Ordre ? En premier ? Et ensuite ?



S'il exerce bien ses missions « régaliennes » aux yeux des interviewés, l'Ordre doit cependant selon eux améliorer son action dans d'autres domaines.

Les principales missions assignées à l'Ordre sont la sensibilisation du grand public à l'architecture (40 %) - sollicitée par la moitié des salariés - la conduite d'une action pour la réforme du permis de construire (36 %), et une meilleure prise en compte de la situation des petites structures (36 %), en particulier en Ile-de-France où cette proposition arrive en tête des citations (42 %).

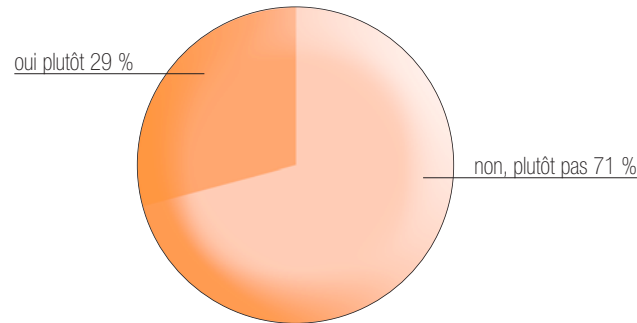
Les architectes attendent également de l'Ordre qu'il œuvre pour une meilleure répartition des commandes publiques (27 %), cette attente s'exprimant avec plus d'acuité parmi ceux ayant moins de 5 ans d'ancienneté (32 %) et en Ile-de-France (31 % contre 24 % en régions).

Les interviewés exerçant en tant qu'associés sont particulièrement demandeurs d'un conseil juridique (26 % contre 21 % en moyenne), des progrès ayant vraisemblablement été opérés dans ce domaine d'après les propos tenus par les architectes.

« On peut poser des questions, c'est pas mal. Surtout pour monter une société, là ça va, c'est important et on peut en avoir besoin » (40-60 ans, individuel - IDF)

L'opinion sur l'extension du Conseil de l'Ordre à d'autres personnes que les architectes élus

Question : Selon vous, la composition du Conseil de l'Ordre des architectes devrait-elle s'étendre à d'autres personnes que les architectes élus (usagers, personnalités, etc.) ?



Très majoritairement, les architectes ne souhaitent pas étendre l'Ordre à d'autres personnes que les architectes élus. Toutefois, certaines catégories se montrent plus favorables à cette idée.

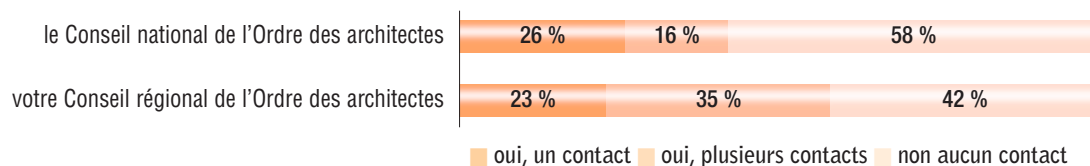
Les salariés sont les plus nombreux à souhaiter une extension du Conseil de l'Ordre à d'autres personnes que les architectes élus (40 % contre 29 % en moyenne), avec un pic parmi les salariés d'administration (44 % contre 37 % pour les salariés d'agence).

Il existe une corrélation entre l'ancienneté et la volonté d'étendre la composition du Conseil, les plus jeunes étant 36 % à en exprimer le souhait contre 28 % pour les plus anciens.

*« L'Ordre pourrait s'associer aux entreprises du bâtiment. L'interprofessionnel serait pas mal, on serait aussi plus nombreux, on pourrait peser davantage. »
(Moins de 40 ans, individuel - IDF)*

L'expérience d'un contact avec l'Ordre au cours des douze derniers mois

Question : Au cours des douze derniers mois, avez-vous eu un contact avec... ?



Une minorité des architectes interrogés s'est trouvée en contact avec le Conseil National de l'Ordre au cours des douze derniers mois (42 %), avec des variations fortes selon l'âge et la région :

- Les interviewés âgés de plus de 60 ans ne sont que 28 % contre près de la moitié de ceux ayant moins de 40 ans (48 %).
- Seuls 37 % des architectes ont eu un contact avec le Conseil National contre 49 % en Ile-de-France.

Les contacts avec le Conseil Régional sont plus fréquents. Les architectes de province sont plus nombreux à avoir eu un contact avec le Conseil Régional de l'Ordre (60 % contre 53 % en Ile-de-France). Là encore, les architectes de moins de 40 ans rentrent plus fréquemment en contact avec le Conseil (62 %) que leurs aînés (47 %).

« Tous les contacts que j'ai eus, j'ai trouvé ça plutôt pas mal. Ils essaient de mettre en place des contacts au niveau emploi, mise en relation avec une des agences de placement des métiers du bâtiment » (Moins 40 ans, salarié - IDF)

▶ BILAN SUR L'ORDRE

La majorité des architectes ont une image plutôt positive de l'Ordre, malgré des faiblesses perçues dans son action, en particulier au sein des petites structures qui ne se sentent pas assez écoutées ni représentées.

*« Quand l'Ordre est bien dirigé, c'est vachement important pour les architectes, ça permet quand même de défendre la profession »
(Plus de 60 ans, individuel - NPDC)*

Si l'Ordre n'apparaît pas suffisamment puissant auprès des pouvoirs publics et n'est pas toujours crédité d'un dynamisme assez grand dans les politiques menées, notamment en termes de communication, ses derniers développements semblent toutefois aller dans le bon sens.

*« Cela commence à bouger un peu, je reçois le courrier, le regarde, le lis. Il y a un effort d'améliorer les choses, c'est très positif. Je sens que ça bouge, ils semblent se préoccuper de la position d'architecte. Il n'y a rien de fait pour le moment mais je sens qu'il y a un souci, un désir de faire mieux. »
(Moins 40 ans, salarié - IDF)*

Les souhaits pour l'avenir

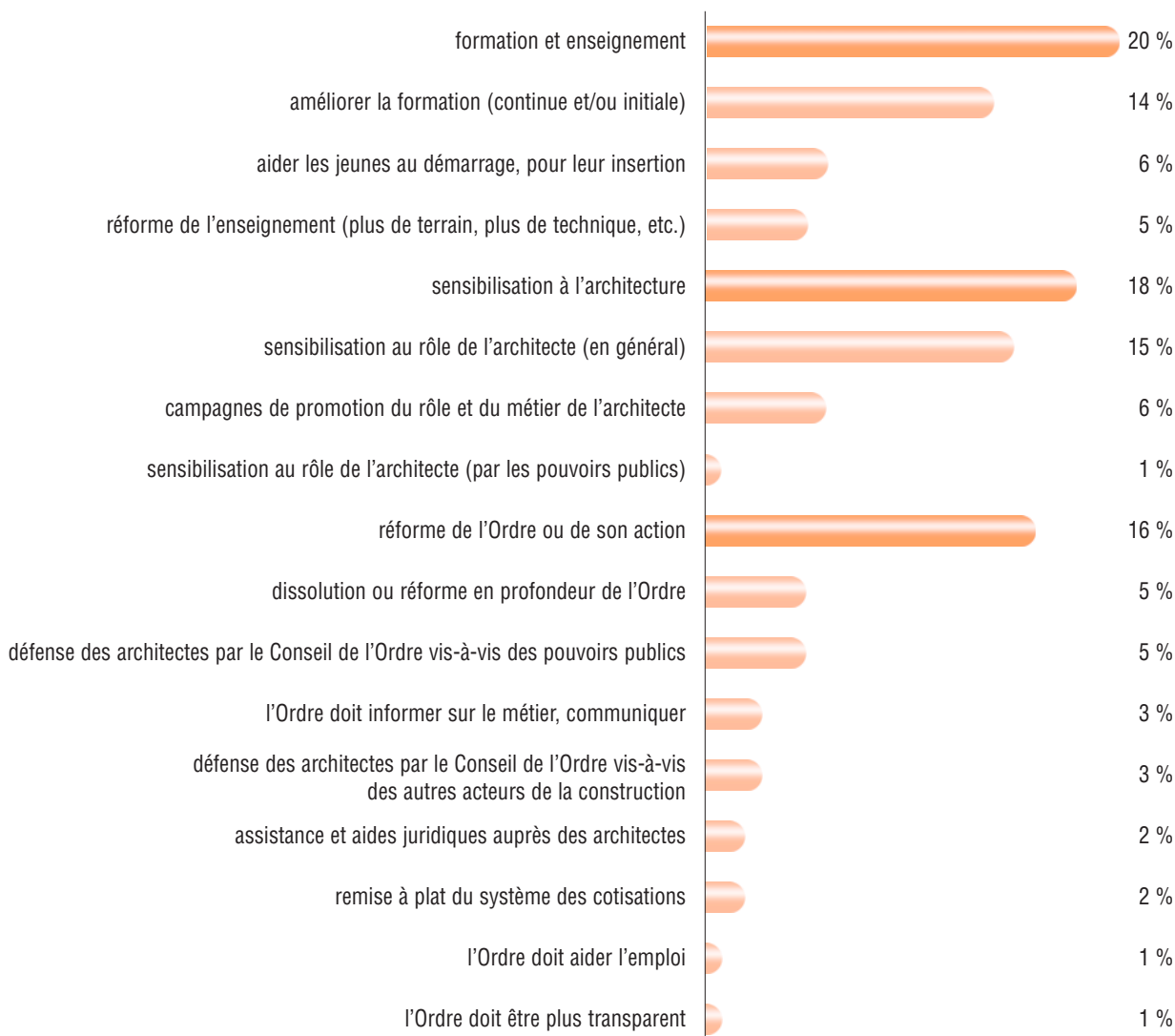
Question : Pour finir, concernant le métier d'architecte, quels sont vos principaux souhaits pour l'avenir ?



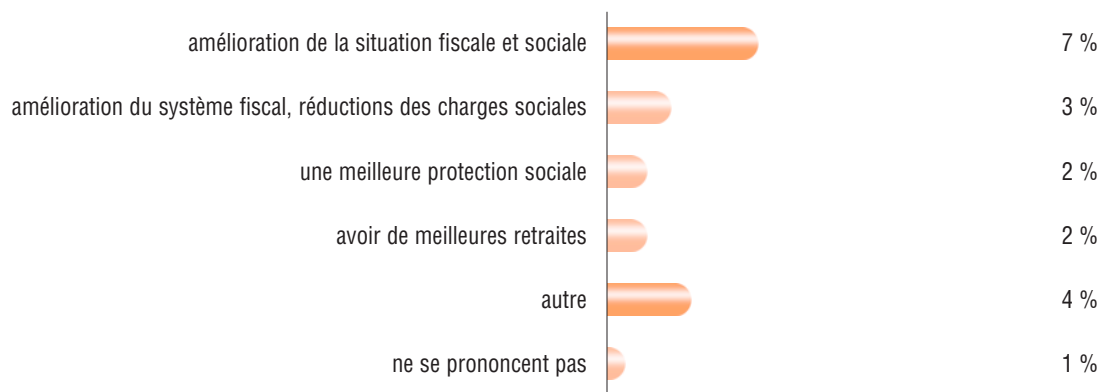
Question : Pour finir, concernant le métier d'architecte, quels sont vos principaux souhaits pour l'avenir ?



Question : Pour finir, concernant le métier d'architecte, quels sont vos principaux souhaits pour l'avenir ?



Question : Pour finir, concernant le métier d'architecte, quels sont vos principaux souhaits pour l'avenir ?



Confirmant les enseignements de l'étude, les attentes émises par les architectes découlent directement des motifs d'insatisfaction exprimés et visent principalement à :

- revaloriser le statut de l'architecte, ce qui implique une plus grande considération, de la part notamment des institutions et des pouvoirs publics ; près d'un architecte sur trois demande davantage de considération et de respect pour son métier,
- recentrer le métier sur ce qui constitue son point d'ancrage et le moteur de la fierté qu'on a de l'exercer, c'est-à-dire la création,
- diminuer les contraintes juridiques, notamment concernant le permis de construire et la responsabilité qui pèse sur l'architecte,
- obtenir de meilleures rémunérations,
- observer une plus grande équité entre les grandes et les petites structures, dans l'accès à la commande publique en particulier.

L'amélioration de la formation, la sensibilisation du public à l'architecture (corollaire de la nécessaire revalorisation du métier) et, dans une moindre mesure, la réforme de l'Ordre, constituent également des enjeux importants pour les architectes.

« Qu'on mette en avant l'intérêt de cette profession de façon large. (...) Aujourd'hui notre société fonctionne sur la médiatisation. Il faudrait qu'ils se creusent la tête. (...) Les expositions d'architecture sont ennuyeuses pour le grand public avec des dessins ou des images incompréhensibles. Il faut une campagne autrement » (40-60 ans, individuel - IDF)

« L'enjeu c'est l'accès aux concours pour les petits chiffres d'affaires » (40-60 ans, individuel - IDF)

« De l'information sur les concours, des concours d'idées, des concours sur dossiers ouverts, non rémunérés, des concours internationaux. Il y en a mais qui ne sont pas publiés ou qui paraissent dans les revues trop tard » (40-60 ans, individuel - IDF)

« Ça commence forcément par l'éducation. Tant qu'il n'y aura pas de programme éducatif, de sensibilisation sur l'environnement au sens large, l'espace architectural urbain, il ne se passera rien en France.» (40-60 ans, individuel - IDF)

« Tous les gens n'ont aucune formation à l'idée de l'architecture. A l'école, on n'apprend pas, ni en lycée ni plus tard. Les gens n'ont pas d'avis. En maîtrise d'ouvrage privée ou professionnelle » (40-60 ans, individuel - IDF)

« Pour que la culture vienne, il faut une sensibilisation sur la qualité de vie. L'Etat ne peut pas faire un miroir aux alouettes avec des baraques à 100 000 euros. » (40-60 ans, associé - IDF)

« Faire preuve d'humilité par rapport aux autres professions, permettre des rencontres dès l'école, faire de l'interface pour mieux redonner le sens du maître d'œuvre » (40-60 ans, individuel - IDF)

*« Je crois beaucoup à l'Europe, il faut parler des possibilités de circulation aussi pour nous, pouvoir y aller travailler si on parle la langue.»
(40-60 ans, individuel - IDF)*

« On n'a pas encore assez investi - je parle des architectes français - le cadre européen. Je pense que c'est un peu l'avenir quand-même. Il faut que nous regardions un peu au-delà de nos frontières parce que les marchés sont à l'est aujourd'hui.» (40-60 ans, associé - NPDC)

*« Ils devraient communiquer au grand public une image constructive de quotidienneté, de service, de savoir, sur la beauté, l'utilité et la commodité. Il faut nous permettre d'être beaucoup plus proche du grand public, en donnant au métier sa qualité rare et non son côté remplacement »
(40-60 ans, individuel - IDF)*

« Il faudrait plus se rapprocher des économistes, de certains bureaux d'étude, pour plus de complémentarité. C'est peut-être une manière de reculer cette échéance de disparition de la profession. Si nos instances faisaient corps, on pourrait mieux se défendre par rapport aux entreprises pour qu'il n'y ait pas que le prix qui existe » (40-60 ans, individuel - IDF)

Rédaction : ifep - Coordination : Chantal Fouquet - Maquette : Balthazar Editing - Impression : Première Impression

Dépôt légal : octobre 2005



www.architectes.org